



Étude nationale

du repreneuriat et des
transferts d'entreprise
au Québec, 2015-2023

Rapport détaillé
3^e édition

Marc Duhamel, Ph.D.
Directeur scientifique
Observatoire de Repreneuriat Québec
Repreneuriat Québec

Institut de recherche sur les PME
Université du Québec à Trois-Rivières

Août 2026



Préfaces

Mot du président-directeur général

Repreneuriat Québec

Le Québec est dans la portion ascendante du plus important transfert de richesse entrepreneuriale de son histoire. Cette troisième édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise au Québec nous permet d'en mesurer toute l'ampleur, mais surtout de mieux comprendre ce qu'il représente pour l'avenir de notre économie.

En 2023, 11 755 PME québécoises ont changé de mains, un sommet historique et une hausse de 38,1 % depuis 2015. Ces entreprises, qui représentent plus de 194 000 emplois et plus de 60 milliards de dollars d'actifs, c'est une part considérable du patrimoine entrepreneurial d'ici à qui l'on donne un nouveau souffle.

En effet, pour la première fois au Québec, cette édition se penche et mesure la productivité et l'innovation des entreprises transférées. Plus productives et plus innovantes que leurs consœurs ayant conservé leur propriétaire-dirigeant, à elles seules, elles ont généré plus de 7,7 milliards de dollars de revenus supplémentaires pour l'économie québécoise, et ce, pour la seule année 2023.

Alors que le nombre de transferts continue de croître et que des milliers de propriétaires s'apprêtent à passer le flambeau, le Québec arrive à un moment décisif. 38 000 entreprises devront trouver leur relève d'ici 2029. La manière dont nous réussirons cette transition déterminera notre capacité à conserver ici nos entreprises, nos centres de décision et nos savoir-faire, mais aussi à propulser notre économie. Bien orchestré, ce transfert de richesse entrepreneuriale peut devenir l'un des grands moteurs de prospérité du Québec pour les prochaines décennies. C'est le cœur de notre mission et de notre service d'accompagnement chez Repreneuriat Québec : assurer la pérennité des entreprises d'ici tout en faisant du transfert un levier de croissance et d'innovation québécoise.



Alexandre Ollive



Je tiens à remercier chaleureusement Marc Duhamel, directeur scientifique de l'Observatoire de Repreneuriat Québec et professeur au département de finance et économie de l'UQTR, ainsi que le grand partenaire de l'Observatoire, Desjardins. Je dois également saluer la collaboration de Statistique Canada, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, Davies, et l'ensemble des collaborateurs qui rendent possible cette lecture essentielle de l'évolution du repreneuriat au Québec.

Bonne lecture!

Mot du ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises

Pour une culture forte du repreneuriat au Québec

Le repreneuriat est un véritable levier de développement jouant un rôle essentiel dans la vitalité économique de toutes les régions du Québec.

Alors que les transferts d'entreprises atteignent de nouveaux sommets au Québec et que de nombreux entrepreneurs prévoient réaliser cette étape au cours des prochaines années, il est plus important que jamais d'accompagner les cédants et les repreneurs. Chaque maillage réussi devient une occasion de mettre en valeur les acquis de gens d'affaires d'expérience et les compétences des équipes en place, tout en permettant à une relève ambitieuse de concrétiser sa vision et de contribuer à notre économie.

À cet égard, la troisième édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise au Québec constitue un outil précieux. En documentant divers éléments, comme l'évolution du nombre de transferts et leur répartition régionale ainsi que l'influence du repreneuriat sur la productivité des entreprises, elle nous aide à mieux comprendre les défis à relever et les occasions à saisir pour bâtir le Québec de demain. Je remercie Repreneuriat Québec pour son leadership et sa contribution à l'avancement des connaissances dans ce domaine stratégique pour notre économie.

Notre gouvernement est déterminé à soutenir les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours. C'est pourquoi, en collaboration avec nos partenaires, nous poursuivons notre offensive en repreneuriat, qui vise à sensibiliser les dirigeantes et dirigeants à l'importance d'une planification précoce de la relève et à renforcer l'accompagnement offert aux cédants et aux repreneurs. Ensemble, préservons le savoir-faire et l'expertise développés au fil des ans par les entrepreneurs d'ici pour que leur œuvre contribue encore longtemps à la prospérité du Québec!



Daniel Bernard



Mot du premier vice-président

Services aux entreprises Mouvement Desjardins

Longtemps perçu comme une question de relève entrepreneuriale, le transfert d'entreprise apparaît aujourd'hui comme un véritable levier de développement économique pour le Québec.

Dans un contexte où de nombreuses entreprises réfléchissent à leur avenir, le repreneuriat joue un rôle déterminant pour assurer la continuité de notre tissu économique. Il permet non seulement de préserver des entreprises bien établies, mais aussi de leur donner un nouvel élan en favorisant l'innovation, l'investissement et la croissance.

Cette troisième édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise apporte un éclairage précieux sur les transformations qui façonnent l'écosystème entrepreneurial québécois. Elle met en lumière l'importance grandissante du repreneuriat, l'évolution du profil des repreneurs et les défis qui demeurent pour favoriser davantage de transferts réussis partout au Québec.

L'étude nous rappelle également qu'un transfert d'entreprise est bien plus qu'une transaction. Derrière chaque reprise se trouvent des entrepreneurs qui passent le flambeau, d'autres qui choisissent de poursuivre une histoire déjà bien entamée, ainsi que des employés, des clients et des communautés qui bénéficient de cette continuité.

Chez Desjardins, nous croyons qu'un transfert réussi repose avant tout sur la planification, l'accompagnement et la confiance. C'est pourquoi nous nous engageons à soutenir les cédants et les repreneurs à chaque étape de leur parcours en leur donnant accès à l'expertise, aux conseils et aux solutions adaptés à leurs ambitions.

Nous sommes fiers d'appuyer les travaux de Repreneuriat Québec et de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux liés au transfert d'entreprise. Les connaissances réunies dans cette étude constituent un outil précieux pour alimenter les réflexions et les actions qui permettront d'assurer la pérennité de nos entreprises et la prospérité de nos régions.



Jean-Yves Bourgeois



Mot du président d'honneur

Sommet du repreneuriat 2026 et associé, Davies, Ward, Phillips & Vineberg

En février 2025, nous avons pris la parole par le biais d'une lettre ouverte dans La Presse¹. Nous y exprimons nos préoccupations face à un monde de plus en plus fragmenté, marqué par des tensions politiques, des réflexes protectionnistes et des perturbations profondes des équilibres économiques – exacerbés, notamment, par certaines orientations de l'administration américaine. Mais au-delà du diagnostic, notre message se voulait un appel à la responsabilité. Le Québec ne peut se permettre d'être passif face à ces transformations. Il doit renforcer ses assises, innover, accroître sa productivité, et surtout, s'appuyer sur ses propres forces.

À l'aube d'un transfert massif d'entreprises au Québec, le repreneuriat s'impose comme un levier stratégique incontournable. C'est dans cet esprit que nous avons voulu passer de la réflexion à l'action.

Nous avons notamment collaboré à des initiatives structurantes sous le leadership de Repreneuriat Québec. De plus, Avec nos partenaires, La Caisse, Fonds de solidarité FTQ, Investissement Québec, la Banque Nationale et Desjardins, nous avons ainsi organisé La Grande rencontre sur le repreneuriat en octobre 2025, un moment de mobilisation qui a réuni des entrepreneurs, des investisseurs, des institutions financières et des experts autour d'un objectif commun : structurer une réponse concrète aux défis de la relève entrepreneuriale. Cette rencontre a permis de dégager des priorités claires et de déployer des actions concrètes : mieux préparer les cédants, mieux accompagner les repreneurs, faciliter l'accès au financement et accroître les conditions gagnantes pour ces entreprises et renforcer la coordination entre les acteurs. Depuis, avec nos partenaires, nous avons mis sur pied un comité dédié à faire progresser ces enjeux de façon cohérente et durable.



Lucien Bouchard



Cosigné par Nicolas Morin et Sébastien Roy, associés chez Davies Ward Phillips & Vineberg.

Chez Davies, nous n'accompagnons pas seulement les entrepreneurs et investisseurs québécois depuis plus de 125 ans — nous nous faisons le devoir de contribuer différemment. Ce travail est essentiel. Et il appelle à une mobilisation à la hauteur des défis qui se présentent à nous.

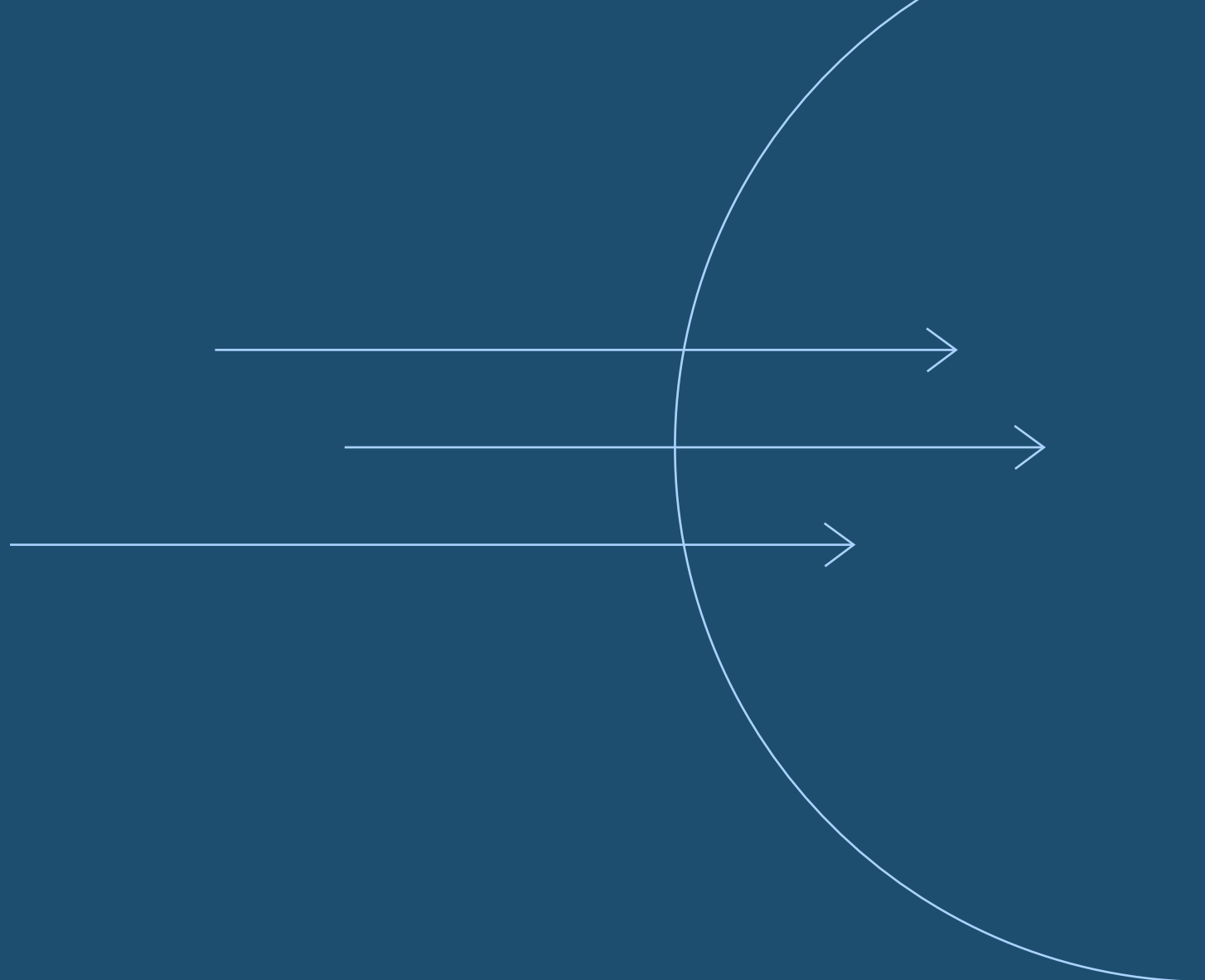
Le repreneuriat n'est pas une simple opération ou un geste de continuité. Le repreneuriat c'est aussi propulser l'entreprise, c'est créer de la valeur. Créer de la valeur, c'est savoir reconnaître le potentiel d'une entreprise, investir dans l'innovation et la productivité, l'inscrire dans de nouveaux marchés, mobiliser les bonnes équipes et faire évoluer ses modèles pour répondre aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

La plus récente édition de l'Étude nationale sur le repreneuriat confirme ce que nous avons envisagé en février 2025 : le repreneuriat est un vecteur d'innovation et de productivité. C'est ainsi que le repreneuriat devient un véritable moteur de prospérité : non seulement pour celles et ceux qui reprennent, mais pour l'ensemble de notre économie.

¹ <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2025-02-25/lettre-de-lucien-bouchard-et-de-ses-associes/le-repreneuriat-un-nouveau-souffle-pour-l-economie-d-ici.php>

Table des matières

Préfaces	III
Sommaire exécutif	IX
1. Introduction	1
2. Les transferts d'entreprise au Québec, 2015-2023	4
2.1. La taille de l'entreprise	5
2.2. Le secteur industriel de l'entreprise	6
2.3. Les agglomérations du Québec	7
2.4. Le profil sociodémographique des repreneurs	8
2.5. Les retombées économiques et financières	10
3. Productivité et innovation	12
4. Prévisions volumétriques	14
5. Discussion	15
6. Conclusion	17
Annexe méthodologique	18
Références	23
À propos de l'auteur	24
Remerciements	25
Partenaires	25
Collaborateurs	25



Sommaire exécutif

L'objectif de cette troisième édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise est de mettre à jour le portrait détaillé des tendances du repreneuriat au Québec au cours de la période 2015-2023 et d'en dégager des constats pour les années à venir.

Pour ce faire, l'étude mobilise une base de données de 1 886 015 PME actives avec employés au Québec de l'environnement de fichiers couplables - entreprises (EFC-E) de Statistique Canada. L'étude montre que 2023 s'avère l'année la plus active en termes de repreneuriat au Québec à deux niveaux : premièrement, le taux de transfert d'entreprise atteint 6,0 %; et deuxièmement, on observe 11 755 transferts de PME, tous deux des sommets depuis que l'Observatoire de Repreneuriat Québec produit ces statistiques probantes et représentatives de l'activité reprenueuriale au Québec.

Cette troisième édition va encore plus loin en brossant un portrait comparatif de la productivité et des dépenses en recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE) des entreprises ayant changé de propriétaire-dirigeant primaire par rapport à celles qui le conservent. Le constat est frappant. Au cours de la période 2015-2023, la productivité des PME qui procèdent à un transfert d'entreprise est supérieure de 11,1 % en moyenne et les dépenses en recherche scientifique et développement expérimental sont également supérieures de 13,2 % par rapport aux entreprises qui ne changent pas de propriétaire-dirigeant primaire.

Cette troisième édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise au Québec permet d'établir clairement l'importance du repreneuriat et des transferts d'entreprise pour le dynamisme de l'économie québécoise et pour la croissance de la prospérité des Québécois. Toutes proportions gardées, les entreprises issues du repreneuriat sont plus productives et contribuent plus que proportionnellement à l'innovation de l'économie québécoise.



Faits saillants

Plusieurs faits saillants émergent de la 3^e édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise. Ils couvrent principalement la *volumétrie et ses retombées*, la *productivité et l'innovation*, les *tendances régionales et sectorielles*, et l'évolution du *profil des repreneurs*, en plus de *perspectives générales*.

Volumétrie et retombées

1 Le taux de transfert d'entreprise au Québec atteint 6,0 % en 2023, soit le plus élevé depuis 2015. Comme le nombre de PME actives avec employés a également augmenté de 0,9 % entre 2022 et 2023, le nombre de transferts d'entreprise atteint 11 755 petites et moyennes entreprises actives de 1 à 499 employés au Québec, une augmentation de 9,7 % par rapport à 2022.

2 Comme à chaque édition, on confirme la contribution plus que proportionnelle des transferts d'entreprise à la dynamique entrepreneuriale de l'économie québécoise. Alors que les transferts d'entreprise représentent 6,0 % de l'ensemble des PME actives avec employés en 2023, ils représentent 10,1 % du nombre total des employés, 11,4 % des revenus et 12,2 % de la valeur des actifs de toutes les PME actives avec employés au Québec. Ils représentent également 10,4 % de tous les bénéfices avant impôts et 9,3 % des revenus nets après impôts et éléments extraordinaires. En 2023, le repreneuriat a contribué à préserver, au Québec, plus de 194 000 emplois dans 11 755 entreprises qui génèrent près de 62 G\$ de revenus et dont la valeur des actifs totalisait plus de 60 G\$.

3 Bien que le nombre de transferts d'entreprise ait augmenté de 38,1 % entre 2015 et 2023, les retombées grandissantes du repreneuriat pour l'économie québécoise démontrent son importance. Le nombre d'employés directement touchés par un transfert d'entreprise a augmenté de 64,3 % entre 2015 et 2023. Au cours de cette même période, le revenu total des entreprises ayant changé de propriétaire-dirigeant primaire a augmenté de 88,5 % et la valeur de leurs actifs de 96,0 %, en dollars constants de 2017.

En 2023, le taux
de transferts
de PME a atteint

6,0 %

En 2023,
le nombre de transferts
de PME atteint

11 755

Productivité et innovation

4 L'étude montre également que les PME issues d'un transfert d'entreprise sont substantiellement plus productives et innovantes que les entreprises qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire. Pour l'ensemble de la période 2015-2023, chaque employé d'une PME issue d'un transfert d'entreprise générerait 11,1 % de revenu de plus que celui d'une PME conservant son propriétaire-dirigeant primaire. En 2023, cet écart atteignait 13,3 %, soit 39 751 \$ de revenu supplémentaire par employé — ce qui représente collectivement plus de 7,7 milliards de dollars de revenus d'entreprise supplémentaires pour l'économie québécoise.

5 Le nombre de PME issues du repreneuriat effectuant des dépenses en recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE) a augmenté de 16,3 % entre 2015 et 2023 pour atteindre 500 entreprises, alors que le nombre de PME déclarant de telles dépenses qui conservaient le même propriétaire primaire au Québec reculait fortement (-26,2 %). Au cours de cette période, les PME issues du repreneuriat dépensaient en moyenne 13,2 % de plus que les entreprises conservant le même propriétaire-dirigeant. Ces dépenses atteignaient en moyenne 453 400 \$ en 2023, soit 43 400 \$ de plus que leurs homologues sans transfert.

Les PME
transmises sont
11,1 %
plus productives
en moyenne depuis
2015.

Les PME transmises
investissent

13,2 %

de plus en RS&DE
depuis 2015.

Tendances sectorielles et régionales

6 Le dynamisme des segments de taille d'entreprise de 50 à 99 employés et de 100 à 499 employés se confirme au Québec. Bien que ces segments représentent 7,1 % de l'ensemble des transferts d'entreprise en 2023 (total de 825 transferts en 2023), on y observe les plus fortes augmentations du taux de transfert d'entreprise au Québec. Entre 2015 et 2023, le taux de transfert d'entreprise a augmenté de 63 % (+ 4,8 points de pourcentage) chez les entreprises de 50 à 99 employés et de 71 % (+5,9 pp) chez les entreprises de 100 à 499 employés. Bien que près de 80 % des transferts impliquent des entreprises de 1 à 19 employés au Québec en 2023, le taux de transfert de celles de 20 à 49 employés (11,3 %) était supérieur à celles de 1 à 4 employés (4,1 %) et à celles de 5 à 19 employés (8,3 %). Une étude plus approfondie serait nécessaire pour déterminer si un taux de transfert d'entreprise plus faible est associé à des obstacles proportionnellement plus importants.

7 On constate également une augmentation généralisée du taux de transferts d'entreprise dans toutes les industries en 2023. Depuis 2015, les plus fortes augmentations du taux de transferts d'entreprise s'observent dans le secteur manufacturier (+ 2,7 pp), le secteur de l'hébergement et de la restauration (+ 1,7 pp) et le commerce de gros et de détail (+1,5 pp). Dans le secteur manufacturier, le taux de transfert d'entreprise a progressé de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 9,0 % en 2023 et dépasser de 0,2 point de pourcentage celui des services d'hébergement et de restauration.

8 Le portrait du repreneuriat se précise au niveau régional dans cette troisième édition. Excluant les agglomérations limitrophes de Campbellton et de Hawkesbury, c'est à Dolbeau-Mistassini qu'on observe le taux de transfert d'entreprise (11,4 %) le plus élevé au Québec. À l'inverse, c'est à Lachute qu'on retrouve le taux le plus faible à 4,8 %. Avec Saint-Hyacinthe, Dolbeau-Mistassini affiche également la croissance la plus forte du taux de transfert de PME depuis 2015 (+ 175 %). Pour les deux plus importantes agglomérations métropolitaines du Québec, on observe une augmentation de 25,1 % (+1,2 pp) et de 26,5 % (+0,7 pp) du taux de transfert d'entreprise à Montréal et à Québec en 2023 par rapport à 2015.

Profil des repreneurs et perspectives générales

9 La relève entrepreneuriale continue de prendre de l'âge au Québec. La proportion des jeunes repreneurs de 29 ans et moins atteint son plus bas niveau depuis 2015 (4,5 % en 2023). À l'opposé, près de quatre repreneurs sur dix (38,5 %) sont âgés de 55 ans ou plus en 2023, une proportion en hausse constante depuis 2015 (+4,2 points de pourcentage). Alors que la proportion des immigrants et résidents permanents parmi les repreneurs atteint 19,0 % en 2023 — en hausse constante de 5 points de pourcentage depuis 2015 —, celle du repreneuriat féminin demeure relativement stable, passant de 25,8 % à 26,1 % en 2023.

10 Si la tendance observée entre 2015 et 2023 se maintient, on peut s'attendre à environ 12 600 transferts d'entreprise annuellement au Québec de 2026 à 2028, soit près de 38 000 transferts au cours de cette période de trois ans, avec une croissance annuelle moyenne de 2,9 % — légèrement supérieure aux 2,3 % observés entre 2021 et 2023. Ces prévisions demeurent inférieures à la moyenne de 14 200 entreprises ayant déclaré l'intention de vendre ou de transférer au cours des douze prochains mois de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises de Statistique Canada au cours des deux premiers trimestres de 2026.

11 Cette troisième édition souligne le clivage qui se creuse au Québec entre le repreneuriat et l'entrepreneuriat *ex nihilo*. Malgré la croissance de l'économie québécoise en 2023, le nombre total d'entreprises actives avec employés reculait de 1,0 % par rapport à 2022 et celui des entreprises naissantes de 25 %, pendant que le nombre de transferts d'entreprise augmentait de 9,7 %. Comme on le soulignait dans les éditions précédentes, cette divergence illustre le potentiel de croissance que représentent les PME établies pour l'économie québécoise.

En période d'incertitude macroéconomique et de rupture et d'ambiguïté quant aux scénarios de renégociation de l'accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, il sera primordial de surveiller attentivement les tendances du marché de transfert d'entreprise.



Environ
38 000
PME qui changeront
de propriétaire
dirigeant au cours
des 3 prochaines
années.

1. Introduction

En 2023, bien que les risques d'un ralentissement de la croissance économique soient présents, l'économie québécoise est stimulée par la force de la demande de services au Québec et par la vigueur de l'économie américaine. Les exportateurs au Québec comptent sur un atterrissage en douceur de l'économie américaine qui représente près de 75 % des exportations. Après avoir connu une croissance remarquable de 12,4 % en 2021 et de 9,6 % en 2022, le produit intérieur brut au prix du marché au Québec progresse plus modestement au taux annuel de + 4,7 % en 2023.

À en juger par l'intérêt public pour le repreneuriat et les nombreuses références aux résultats de l'*Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise au Québec*, il est désormais indiscutable que cette étude éclaire et enrichit le débat public sur le repreneuriat au Québec et ailleurs au Canada.

La mission de l'*Observatoire de Repreneuriat Québec* est de mesurer l'importance des transferts d'entreprise au Québec, d'en analyser les causes et les retombées, et d'en informer les acteurs du développement économique, les décideurs et les analystes des tendances du marché, afin de soutenir le repreneuriat et de favoriser la pérennité des entreprises au Québec.

À cette fin, les deux premières éditions de l'*Étude nationale* brossaient un portrait détaillé des tendances du marché des transferts d'entreprise au Québec et de leurs retombées. Cette troisième édition prend le relais en intégrant à l'Environnement de fichiers couplables – Entreprises (EFC-E) de Statistique Canada plus de 202 000 PME actives avec un employé ou plus au Québec en 2023. L'ajout de ces données permet de poursuivre l'analyse des tendances du marché des transferts d'entreprise au Québec en 2023, et d'en approfondir la compréhension grâce à une analyse de la productivité et de l'innovation sur la période 2015-2023.¹

Après les sommets atteints en 2022, comment la conjoncture économique allait-elle se manifester sur l'activité repreneuriale au Québec en 2023 ?

Bien que les risques d'un ralentissement de la croissance économique fussent présents, l'économie québécoise était soutenue par la vigueur de la demande de services au Québec et par celle de l'économie américaine. Les exportateurs québécois comptaient sur un atterrissage en douceur de l'économie américaine, qui représente près de 75 % des exportations de la province. Après une croissance remarquable de 12,4 % en 2021 et de 9,6 % en 2022, le produit intérieur brut au prix du marché au Québec a progressé plus modestement, au taux annuel de 4,7 % en 2023. La lutte à l'inflation se poursuivait néanmoins à travers l'économie canadienne en 2023. L'inflation annualisée au Québec reculait, mais demeurait tenace. On observait une hausse de plus de 20 % du rendement obligataire du gouvernement du Canada à 10 ans, faisant grimper les coûts de financement des entreprises. Le taux officiel d'escompte de la Banque du Canada a augmenté d'un demi-point de pourcentage en l'espace de six mois pour atteindre 5,0 % en juin 2023, se maintenant à ce niveau jusqu'à la fin de l'année.



¹ Statistique Canada, *Comptes économiques provinciaux et territoriaux* adapté par l'Institut de la statistique du Québec (mise à jour 19 décembre 2025). <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/1456> [Consulté 21 mai 2026].

Cette montée des taux d'intérêt n'a toutefois pas freiné l'intérêt des entrepreneurs québécois pour les acquisitions et les fusionnements. En 2023, 6,7 % des propriétaires-dirigeants d'entreprise souhaitent en moyenne procéder à une acquisition au cours des douze prochains mois, selon l'*Enquête canadienne sur la situation des entreprises* (ECSE) de Statistique Canada, soit une hausse de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2022.

Le taux moyen des intentions de vente ou de transfert d'entreprise au cours des douze prochains mois a néanmoins reculé de 1,1 point de pourcentage en 2023 pour s'établir à 5,8 % au Québec. Ce taux représente tout de même environ 12 300 propriétaires-dirigeants de PME à la recherche de repreneurs, de conseils, de formation, d'accompagnement et de services financiers, comptables et juridiques à travers le Québec. Ce recul des intentions de transfert s'est également accompagné d'une légère hausse des intentions de fermeture d'entreprise de 0,2 point de pourcentage en 2023, pour atteindre 2,1 %.

Conjuguées à la hausse des intentions d'acquisition, les intentions de vente, de transfert et de fermeture totalisant 7,9 % des entreprises au Québec se sont traduites par un taux effectif de transfert d'entreprise de 6,0 % en 2023, le plus élevé depuis 2015.

Puisque le taux de transferts d'entreprise excède celui des intentions de vente ou de transfert en 2023, les résultats de cette étude suggèrent que certains propriétaires-dirigeants qui envisageaient une fermeture auraient plutôt procédé à la vente ou au transfert de leur entreprise. Sans pour autant démontrer qu'un surplus des intentions d'acquisition par rapport aux intentions de transfert favorise systématiquement la relève d'entreprises vouées à la fermeture, ces résultats laissent croire que l'engouement pour le repreneuriat au Québec pourrait permettre d'en préserver certaines.

Globalement, on a ainsi assisté au transfert de la propriété et du leadership de 6,0 % des petites et moyennes entreprises actives de 1 à 499 employés au Québec en 2023, ce qui représente une augmentation de 8,5 % du taux de transfert par rapport à 2022. À 9,0 %, le secteur manufacturier affiche le taux le plus élevé de transferts d'entreprise en 2023, devant les secteurs de l'hébergement et de la restauration (8,8 %) et du commerce de gros et de détail (7,2 %). Depuis 2015, le secteur manufacturier est celui où l'on observe la plus forte croissance du taux de transfert d'entreprise (+43,1 %).

En termes de taille d'entreprise, les entreprises de 100 à 499 employés affichent à la fois la croissance la plus élevée et le taux de transfert le plus fort au Québec en 2023 (14,2 %), en hausse par rapport à 8,3 % en 2015. Bien qu'elles représentent 43,8 % de tous les transferts en 2023, les entreprises de 1 à 4 employés affichent le taux de transfert le plus bas, à 4,1 %, en légère hausse de 0,5 point de pourcentage depuis 2015.

Au chapitre des régions, le portrait du repreneuriat se précise pour la première fois au niveau des agglomérations dans cette troisième édition. L'agglomération de Dolbeau-Mistassini affiche le taux de transfert le plus élevé au Québec (11,4 % en 2023), tandis que Lachute affiche le plus faible (4,8 %), en excluant les agglomérations limitrophes de Campbellton et de Hawkesbury, dont le taux est nul. Saint-Hyacinthe et Dolbeau-Mistassini affichent la plus forte croissance du taux de transfert depuis 2015, avec une hausse de 175,0 % et de 174,5 % respectivement. Pour les deux grandes agglomérations métropolitaines, le taux de transfert a augmenté de 25,1 % (+1,2 pp) à Montréal et de 26,5 % (+0,7 pp) à Québec entre 2015 et 2023. Par contre, plusieurs agglomérations ont connu une diminution de leur taux de transfert en 2023 par rapport à 2022 : Baie-Comeau (-1,9 pp), Victoriaville (-1,8 pp), Salaberry-de-Valleyfield (-0,9 pp), Rouyn-Noranda (-0,8 pp), Granby (-0,7 pp), Shawinigan (-0,3 pp), Lachute (-0,2 pp) et Rivière-du-Loup (-0,04 pp).

Cette troisième édition confirme également le clivage entre le repreneuriat et l'entrepreneuriat *ex nihilo* qui s'est accentué depuis la pandémie de COVID-19. Malgré la croissance de l'économie québécoise en 2023, le nombre total d'entreprises actives avec employés a reculé de 1,0 % et celui des entreprises naissantes de 25 % par rapport à 2022, pendant que le nombre de transferts d'entreprise augmentait de 9,7 %. Comme on le soulignait dans les éditions précédentes, cette divergence illustre bien le potentiel que représentent les PME établies pour la croissance de l'économie québécoise.² Cette troisième édition démontre également que le repreneuriat cible principalement les joyaux du patrimoine entrepreneurial québécois. Les PME qui font l'objet d'un transfert sont substantiellement plus productives et innovantes que celles qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire. En 2023, chaque employé d'une PME issue du repreneuriat générait 39 751 \$ de revenu supplémentaire, un écart de 13,3 %. Pour l'ensemble de la période 2015-2023, cet écart de productivité est de 11,1 %. Au cours de cette même période, les PME issues du repreneuriat dépensaient en moyenne 13,2 % de plus en recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE) que les entreprises conservant le même propriétaire-dirigeant. En 2023, ces dépenses atteignaient en moyenne 453 400 \$, soit 43 400 \$ de plus. Ces résultats infirment la perception, parfois véhiculée dans l'espace public, selon laquelle le repreneuriat ciblerait principalement des entreprises en difficulté.

Bien qu'il soit impossible de prévoir avec précision comment l'incertitude économique, commerciale et géopolitique influencera le volume de transferts d'entreprise au Québec, il est permis de s'attendre à ce que le cap des 12 000 transferts annuels soit maintenu pour les 3 prochaines années à partir de 2026. Cette prévision, statistiquement significative, demeure inférieure à la moyenne des intentions de vente ou de transfert selon les données de l'ECSE, qui visaient environ 14 200 entreprises en 2026 au Québec.

Enfin, cette troisième édition présente un profil sociodémographique des repreneurs relativement stable en 2023 : le repreneuriat des 55 ans et plus continue de progresser au détriment des repreneurs de 30 à 54 ans et du repreneuriat jeunesse.

Cette troisième édition se présente comme suit. La prochaine section brosse un portrait détaillé de l'évolution des taux de transfert d'entreprise au Québec au cours de la période 2015-2023, ainsi qu'une estimation des retombées économiques et financières du repreneuriat en 2023. L'étude se poursuit ensuite avec les prévisions volumétriques pour 2024-2026, puis avec une discussion des enjeux pour 2026, notamment les obstacles et frictions aux transferts d'entreprises productives chez les petites entreprises et les jeunes repreneurs au Québec.

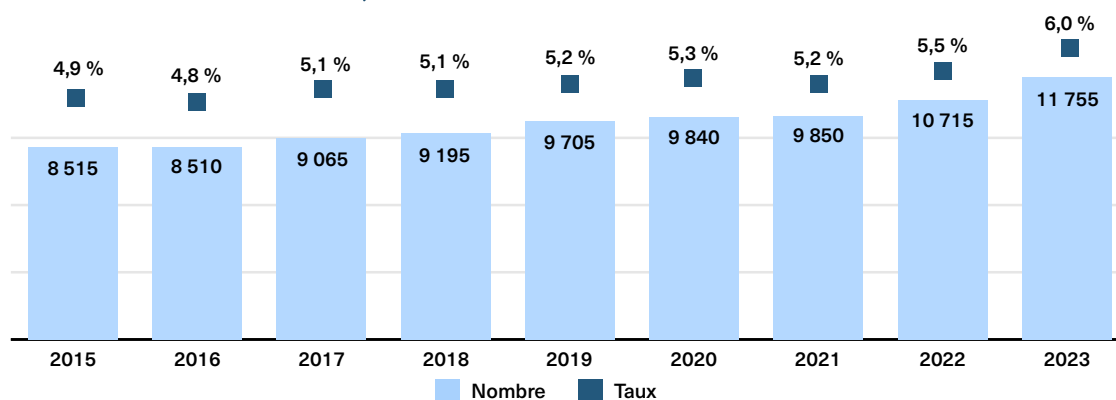


² Le calcul exclut toutes les entreprises actives avec un employé ou plus du secteur de l'administration publique [81] au Québec. Les données secondaires proviennent de la *Base de données des indicateurs de l'entrepreneuriat (2024 et 2025)* de Statistique Canada.

2. Les transferts d'entreprise au Québec, 2015-2023

Le transfert d'une entreprise est un phénomène relativement peu fréquent dans la dynamique des entreprises du Québec. En 2023, 6,0 % des petites et moyennes entreprises actives de 1 à 499 employés ont changé de propriétaire-dirigeant primaire. Il s'agit tout de même du taux de transfert le plus élevé depuis 2015 au Québec.

Figure 1. Transferts d'entreprise au Québec, 2015-2023



Source : Statistique Canada et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

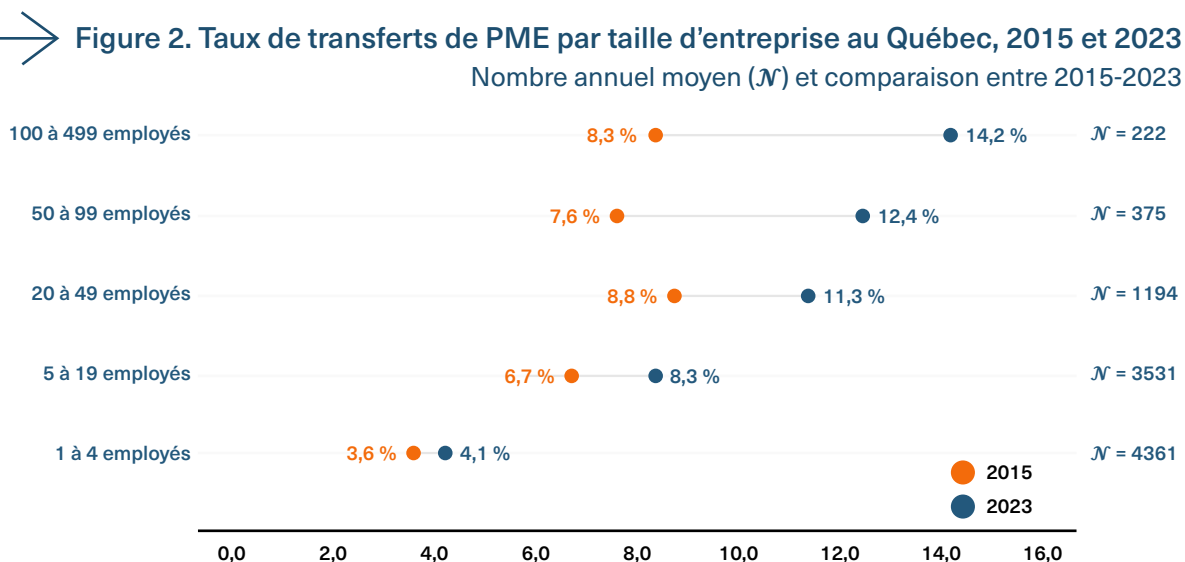
Ce taux équivaut à 11 755 transferts de PME actives avec employés en 2023 au Québec, soit une augmentation de près de 10 % par rapport à 2022 et de plus de 38 % depuis la création de Repreneuriat Québec (anciennement le Centre de transfert d'entreprise du Québec) en 2015.

Cette forte croissance du nombre de transferts d'entreprise entre 2015 et 2023 s'explique par deux facteurs : premièrement, l'augmentation du taux de transfert d'entreprise de 4,9 % en 2015 à 6,0 % en 2023; et deuxièmement, l'augmentation du nombre de PME actives avec employés au Québec de 179 300 en 2015 à 202 030 en 2023, une augmentation de 12,7 %. Ainsi, environ 63 % de l'augmentation observée du nombre de transfert en 2023 par rapport 2015 s'explique par l'augmentation du taux de transfert d'entreprise et près de 37 % de l'augmentation du nombre de PME actives avec employés au Québec.

Puisque la majorité de l'augmentation du nombre de transferts d'entreprise au Québec provient de l'augmentation du taux de transfert depuis 2015, cette édition porte une attention particulière à l'augmentation du taux de transfert de PME selon les principales dimensions d'activités économiques des PME au Québec, soit la taille de l'entreprise, son secteur et sa région d'activité économique.

2.1. La taille de l'entreprise

Premièrement, on constate que le taux de transfert d'entreprise augmente avec la taille de l'entreprise (voir Figure 2). Et bien que 80 % des transferts d'entreprise au Québec impliquent des entreprises de 1 à 19 employés en 2023, on constate que le taux de transfert d'entreprise a augmenté depuis 2015.



Source : Statistique Canada, EFC-E (2026) et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

Ceci indique que : 1) le repreneuriat est un phénomène de plus en plus important, quelle que soit la taille de l'entreprise; et que, 2) le repreneuriat vise les entreprises de plus grande taille, toutes proportions gardées.

En effet, le taux de transfert d'entreprise de 1 à 4 employés et de 5 à 19 employés est de 4,1 % et 8,3 %, respectivement en 2023. Ce taux grimpe progressivement avec la taille de l'entreprise pour atteindre 14,2 % chez les entreprises de 100 à 499 employés au Québec.

Chez les entreprises de 20 à 49 employés au Québec, le taux de transfert était de 11,3 % en 2023, soit une augmentation de 29,0 % par rapport à 2015. Ceci correspond à 1 525 transferts d'entreprise en 2023. Uniquement pour ce segment de petites entreprises, on constate une augmentation appréciable de 53,3 % du nombre de transferts d'entreprise entre 2023 et 2015 dans ce segment de taille où on dénombre 1 194 transferts d'entreprise annuellement en moyenne depuis 2015.

L'augmentation du taux de transferts est plus remarquable chez les entreprises de 50 à 99 employés et de 100 à 499 employés. Chez ces deux segments de taille d'entreprise, il a augmenté de façon particulièrement prononcée de 63,2 % et de 71,1 %, respectivement, entre 2015 et 2023. Ces augmentations se sont traduites en des augmentations de 94,4 % et de 93,5 %, respectivement, du nombre de transferts d'entreprise au cours de cette période.

On constate une augmentation plus modeste du taux de transfert chez les entreprises de 5 à 19 employés. Il est passé de 6,7 % en 2015 à 8,3 % en 2023, alors que chez les entreprises de 1 à 4 employés, il a augmenté de 3,6 % à 4,1 % de 2015 à 2023.

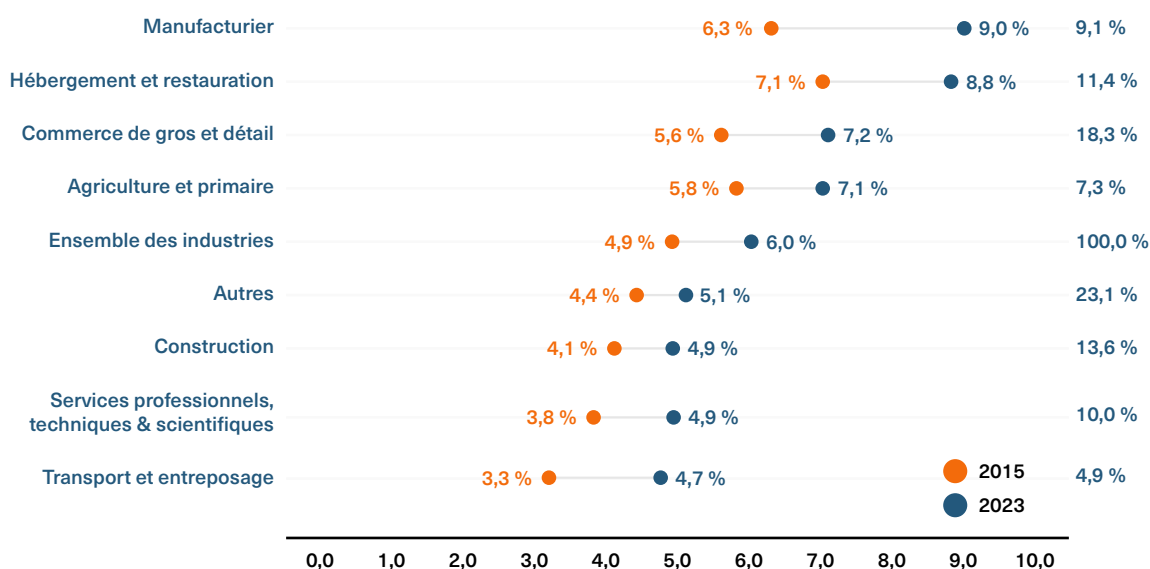
Ces deux constats illustrent bien le clivage entre le dynamisme du repreneuriat et celui de l'entrepreneuriat qui prend forme au Québec depuis la pandémie de la COVID-19, et ce, même pour les entreprises de 1 à 4 employés où la dynamique schumpétérienne prend tout son sens.

2.2. Le secteur industriel de l'entreprise

Historiquement, le taux de transfert d'entreprise le plus élevé au Québec touche l'industrie des services d'hébergement et de restauration. Au cours de la période 2015-2023, le taux de transfert dans ce secteur est de 7,6 % et dépasse de 0,3 point de pourcentage celui de l'industrie manufacturière, et de 1,5 point de pourcentage celui du secteur du Commerce de gros et de détail.



Figure 3. Évolution du taux de transferts de PME par secteur industriel au Québec, 2015 et 2023
Part [%] en 2023



Source : Statistique Canada, EFC-E (2026) et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

Par contre, le taux de transfert des entreprises manufacturières au Québec atteint 9,0 % en 2023 et excède de 0,2 point de pourcentage celui des services d'hébergement et de restauration. Ceci représente une augmentation importante de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2022.

Comme on le constate sur la Figure 3 ci-dessous, on constate une augmentation du taux de transferts d'entreprise dans toutes les industries à travers le Québec en 2023 par rapport à 2015.

Comme le montre la Figure 3, Les plus fortes croissances du taux de transfert d'entreprise par rapport à 2015 s'observent dans les industries manufacturières (+ 43,1 %), le transport et entreposage (41,3 %), et les services professionnels, techniques et scientifiques (+ 30,0 %). En 2023, ces secteurs représentaient respectivement 9,1 %, 4,9 % et 10,0 % des transferts.

La concentration industrielle étant inégale sur le territoire du Québec, la prochaine section examine la répartition régionale des transferts d'entreprise.

2.3. Les agglomérations du Québec

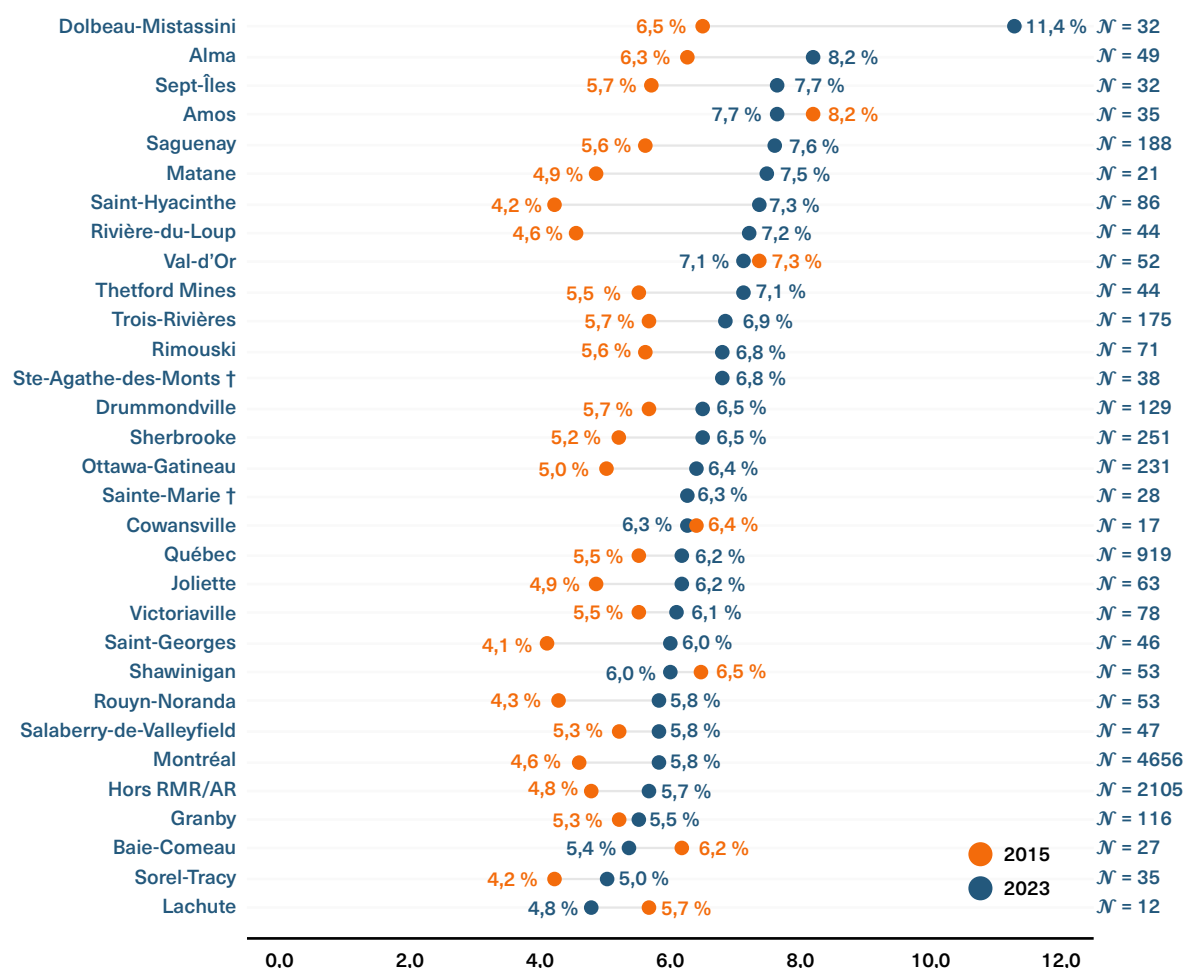
La répartition régionale des entreprises sur le territoire du Québec a peu évolué depuis 2015. En 2023, la majorité des entreprises actives avec employés sont localisées dans la région métropolitaine de Montréal (52 %), suivi de la région de la Capitale-Nationale (9 %).

Comme le mentionnent les deux premières éditions de l'étude, ces deux régions métropolitaines accaparent la vaste majorité des transferts au Québec. Bien qu'on observe des transferts d'entreprise sur tout le territoire québécois depuis

2015, elles représentent plus de la moitié de tous les transferts d'entreprise. Mais ce portrait cache d'importantes différences selon les régions.

En 2023, l'agglomération qui montre le taux de transfert d'entreprise le plus élevé au Québec est Dolbeau-Mistassini avec 11,4 %. La Figure 4 ci-dessous montre également que les activités reprenariales sont proportionnellement plus élevées dans les agglomérations d'Alma (8,2 %), d'Amos ex aequo avec Sept-Îles à 7,7 % et de Saguenay (7,6 %) que dans les régions métropolitaines de la Capitale-Nationale (6,2 %) et de Montréal (5,8 %).

Figure 4. Évolution du taux de transferts de PME par agglomération au Québec, 2015 et 2023
Nombre annuel moyen ($\mathcal{N}$) de transferts de PME entre 2015-2023



Source : Statistique Canada, EFC-E (2026) et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

Ce classement ne dépend pas uniquement du nombre d'entreprises touchées, puisqu'on constate que les taux de transfert dans Lachute (4,8 %), Sorel-Tracy (5,0 %), Baie-Comeau (5,4 %) et Granby (5,5 %) sont inférieurs à celui observé dans l'agglomération métropolitaine de Montréal.

Bien qu'on observe une augmentation du taux de transfert d'entreprise dans la presque totalité des agglomérations au Québec depuis 2015, l'année 2023 se démarque par un nombre élevé d'agglomérations où l'on observe une diminution du taux de transferts d'entreprise. Entre 2023 et 2022, on observe une

diminution du taux de transfert d'entreprise à Baie-Comeau (-1,9 points de pourcentage), Victoriaville (-1,8 pp), Salaberry-de-Valleyfield (-0,9 pp), Rouyn-Noranda (-0,8 pp), Granby (-0,7 pp), Shawinigan (-0,3 pp), Lachute (-0,2 pp) et Rivière-du-Loup (-0,04 pp). Alors qu'à plus long terme, comme le montre la Figure 4, les agglomérations où on observe une diminution du taux de transfert d'entreprise se limitent à Amos (-0,6 pp), Val-d'Or (-0,1 pp),

Cowansville (-0,1 pp), Shawinigan (-0,5 pp), Baie-Comeau (-0,8 pp) et Lachute (-0,9 pp).

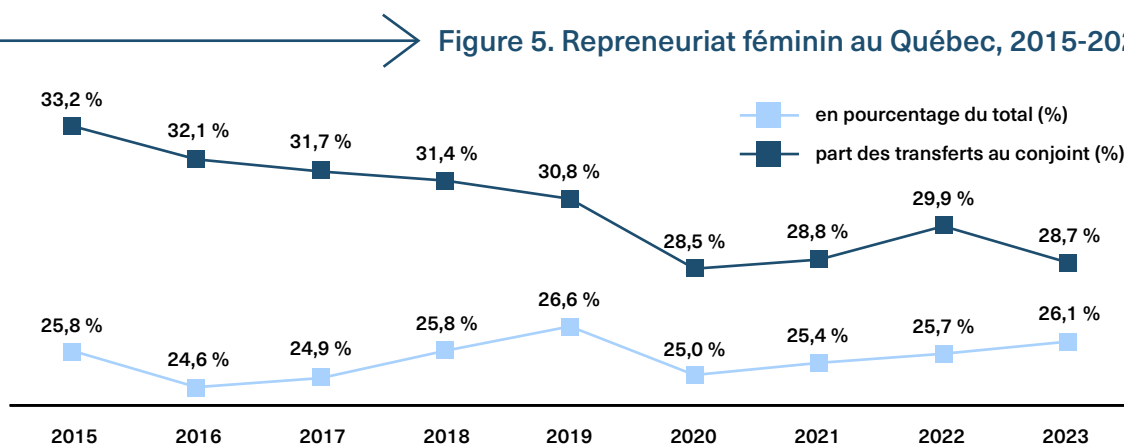
Comme le nombre annuel moyen (N) de transferts d'entreprise dans ces agglomérations oscille entre 12 (Lachute) et 116 (Granby), une concertation des acteurs et des intermédiaires devrait être en mesure d'identifier les actions à mettre en place afin d'assurer un soutien et un accompagnement adéquat.

2.4. Le profil sociodémographique des repreneurs

Depuis 2015, le profil sociodémographique des repreneurs est resté relativement stable au Québec, où le repreneur médian est un homme âgé de 30 à 54 né au Canada.

2.4.1 Le repreneuriat féminin

Figure 5. Repreneuriat féminin au Québec, 2015-2023



Source : Statistique Canada, EFC-E (2026) et Observatoire de Repreneuriat Québec.

Comme la Figure 5 le montre, le repreneuriat féminin représente 26,1 % de tous les transferts d'entreprise au Québec en 2023, soit un peu plus de 3 065 PME où le nouveau propriétaire-dirigeant primaire est une femme. Bien que cette proportion ait augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2015, on constate qu'elle a peu évolué depuis 2015. Ces statistiques montrent que la parité femme-homme est loin d'être atteinte dans le repreneuriat au Québec.

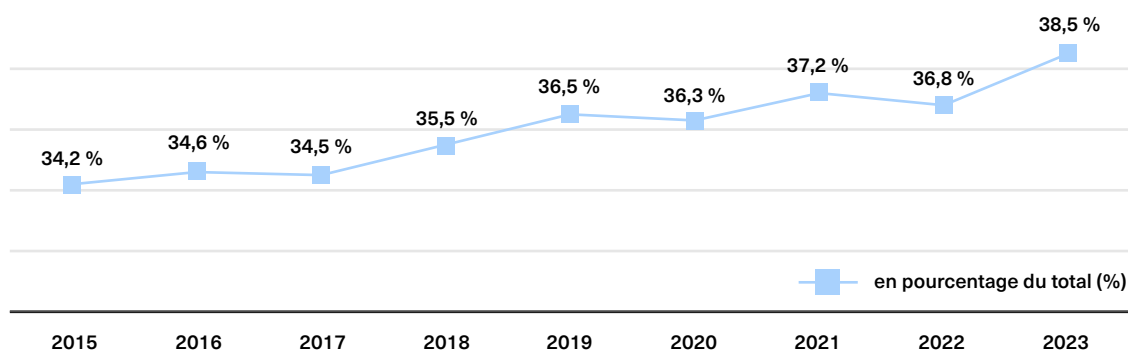
Ceci dit, les femmes semblent participer plus activement au repreneuriat depuis 2015. On constate une diminution notable de la part des

transferts au conjoint dans le repreneuriat féminin au Québec. En 2015, 33,2 % du repreneuriat féminin était un transfert au conjoint. En 2023, cette proportion avait graduellement diminué pour atteindre 28,7 % au Québec. Chez les hommes, la proportion des transferts au conjoint ne représentait que 9,1 % des 8 690 transferts à repreneur masculin en 2023.

Bien que le repreneuriat soit généralement plus accessible que l'entrepreneuriat *ex nihilo* pour les femmes, ces résultats suggèrent que des mesures de soutien ciblées demeurent nécessaires pour stimuler la participation féminine.

2.4.2 Le repreneuriat sénior et jeunesse

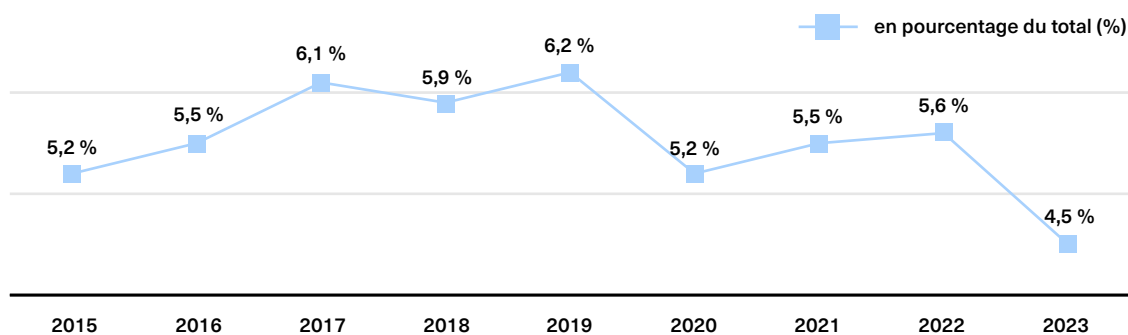
Figure 6. Repreneuriat sénior au Québec, 2015-2023



Source : Statistique Canada, EFC-E (2026) et Observatoire de Repreneuriat Québec.

En 2023, 57,0 % des repreneurs étaient âgés de 30 à 54 ans, une diminution de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2015. Cette diminution s'est faite exclusivement au bénéfice des repreneurs séniors de 55 ans et plus, qui représentent 38,5 % de tous les transferts d'entreprise au Québec en 2023, une augmentation de 4,3 points de pourcentage depuis 2015.

Figure 7. Repreneuriat jeunesse au Québec, 2015-2023



Source : Statistique Canada, EFC-E (2026) et Observatoire de Repreneuriat Québec.

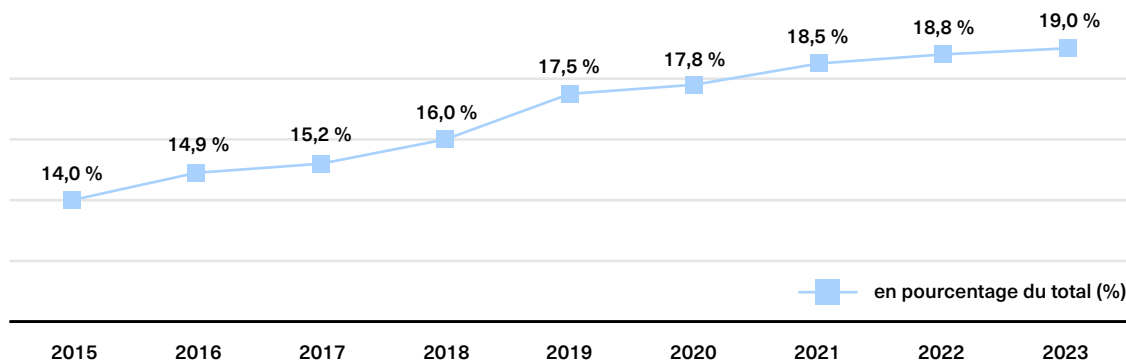
Ceci indique que la relève repreneuriale prend de l'âge au Québec.

On constate également que la part des jeunes de 29 ans et moins diminue dans le repreneuriat au Québec depuis 2019 pour atteindre 4,5 % de tous les transferts d'entreprise au Québec en 2023, son niveau le plus bas depuis 2015.

2.4.3 Le repreneuriat immigrant

Finalement, le repreneuriat immigrant connaît une croissance graduelle au Québec, où il atteint 19,0 % de tous les transferts d'entreprise au Québec en 2023, ce qui représente une mince augmentation de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2022, et une croissance de 5 points de pourcentage depuis 2015 (voir la Figure 8).

Figure 8. Repreneuriat immigrant au Québec, 2015-2023



Source : Statistique Canada, EFC-E (2026) et Observatoire de Repreneuriat Québec.

Ainsi, près d'un repreneur sur cinq au Québec est immigrant ou résident permanent en 2023.

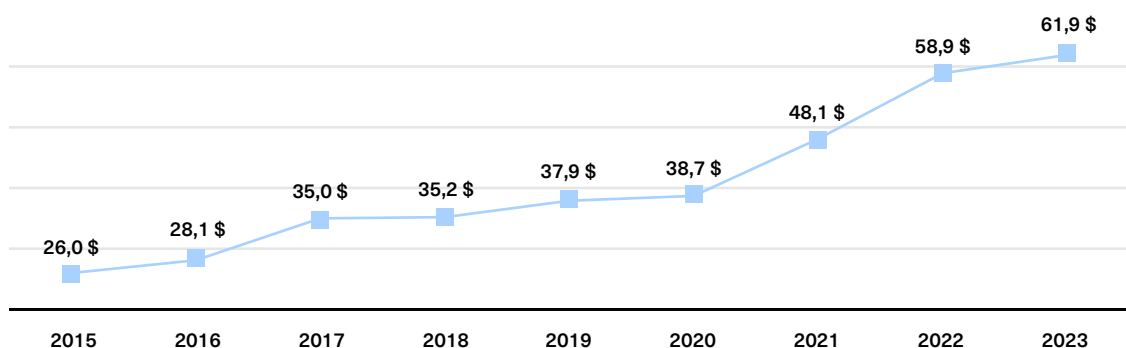
Le nombre de transferts d'entreprise à un propriétaire-dirigeant immigrant a également connu une forte croissance, passant de 1 195 en 2015 à 2 235 en 2023, une augmentation de 87 %.

2.5. Les retombées économiques et financières

Depuis la première édition de l'Étude nationale, l'importance des retombées économiques et financières des transferts d'entreprise pour l'économie du Québec ne fait plus de doute. On présente ci-dessous une mise à jour des retombées économiques et financières des transferts d'entreprise au Québec.

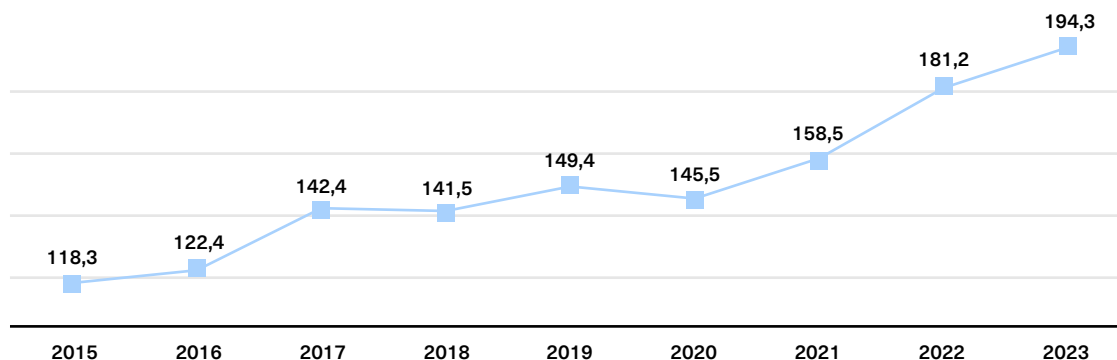
En 2023, l'entreprise visée par un transfert générait 5,3 millions de dollars de revenu en moyenne et présentait un bénéfice avant impôts de 233 000 dollars en moyenne. L'entreprise employait un peu plus de 16 employés en 2023. Ainsi, ces entreprises ont généré près de 62 milliards \$ de revenu et les transferts d'entreprise ont préservé plus de 194 000 emplois en 2023.

Figure 9. Transferts d'entreprise au Québec. Revenus (en milliards \$ courants), 2015-2023



Source : Statistique Canada et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

Figure 10. Transferts d'entreprise au Québec. Nombre d'employés (x 1 000), 2015-2023

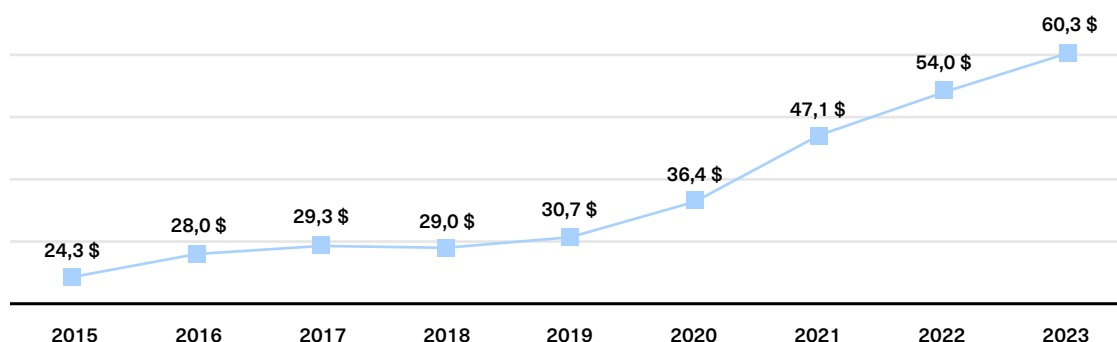


Source : Statistique Canada et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

Peu importe la méthode d'évaluation de l'entreprise utilisée, il est clair que les besoins de financement des repreneurs au Québec sont substantiels. L'entreprise moyenne visée par les repreneurs affichait des actifs de 5,1 millions de dollars en 2023, une augmentation de 1,7 % par rapport à 2022 (en dollars courants).

La valeur totale des actifs associés aux 11 755 transferts de PME en 2023 totalise 60,3 milliards de dollars, une augmentation de 11,6 % par rapport à 2022. En fait, depuis 2015, la valeur nominale des actifs des PME qui ont changé de propriétaire-dirigeant primaire a augmenté de 12,0 % par année en moyenne et représente 339,2 milliards de dollars au cours de cette période de huit ans.

Figure 11. Transferts d'entreprise au Québec. Valeur totale des actifs (en milliards \$ courants), 2015-2023



Source : Statistique Canada et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

3. Productivité et innovation

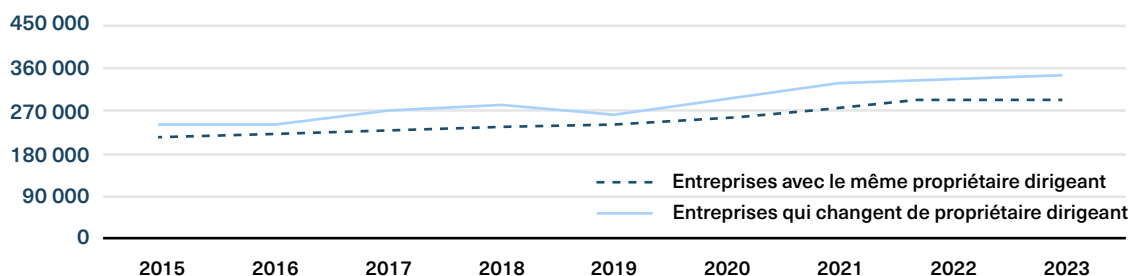
La productivité et l'innovation jouent un rôle fondamental dans la survie et la croissance d'une entreprise, mais également dans la dynamique des transferts d'entreprise. La productivité influence les rendements espérés des décisions concernant les investissements en machinerie et équipement, le recrutement et la formation d'employés hautement qualifiés, l'adoption de technologies de pointe ainsi que les dépenses en recherche et développement. L'innovation, quant à elle, est un moteur de croissance et de développement de l'entreprise.

Comme nous l'avons souligné dans la dernière édition, la productivité de l'entreprise joue un rôle primordial dans sa survie : le taux de survie des entreprises ayant changé de propriétaire-dirigeant primaire en 2015 au Québec est de 98 % après un an, de 89 % après trois ans, de 80 % après cinq ans et de 73 % après sept ans.

Alors que moins d'une entreprise naissante sur deux (49 %) de la cohorte de 2015 survit à sa septième année, et donc à la période de la pandémie de la COVID-19, près de trois entreprises sur quatre (73 %) y sont parvenues à la suite d'un transfert d'entreprise. Cela illustre la plus grande résilience aux chocs économiques des PME transférées par rapport aux entreprises naissantes.

Les repreneurs bénéficient de l'expérience et de l'expertise des employés en place, en plus du capital social de l'entreprise et de ses relations avec ses clients et ses fournisseurs. Les transferts impliquent des entreprises de taille et de maturité très différentes. Mais sont-elles plus productives et innovantes que les entreprises qui ne changent pas de propriétaire-dirigeant primaire ?

Figure 12. Transferts d'entreprise au Québec
Productivité moyenne (en \$ courants), 2015-2023



Source : Statistique Canada et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

Dans cette édition, on montre que les PME qui font l'objet d'un transfert d'entreprise représentent les joyaux du patrimoine entrepreneurial du Québec. Les PME qui changent de propriétaire-dirigeant primaire sont substantiellement plus productives et innovantes que les entreprises qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire.

Comme le montre la figure 12, pour l'ensemble de la période 2015-2023, chaque employé d'une PME issue du repreneuriat génère 11,1 % de revenu de plus que celui d'une PME conservant son propriétaire-dirigeant primaire. En 2023, cet écart atteignait 13,3 %, soit 39 751 \$ de revenu supplémentaire par employé. Comme ces entreprises emploient

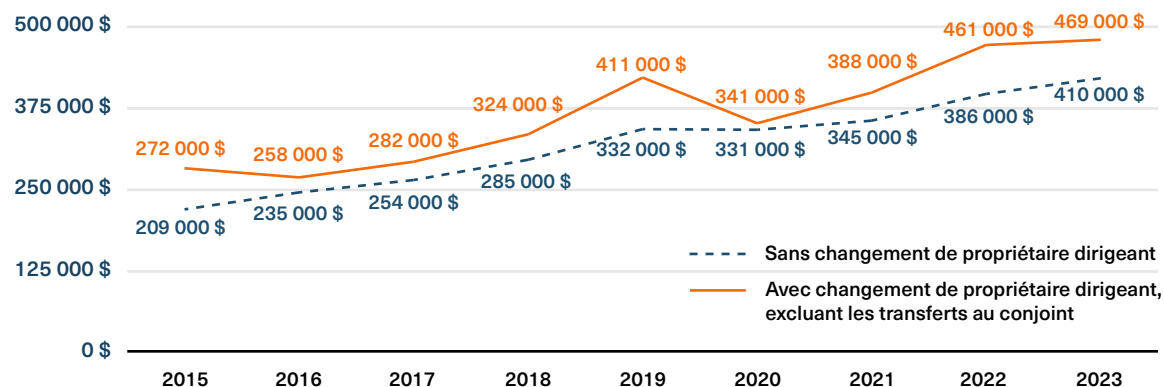
194 300 employés, le repreneuriat représente collectivement plus de 7,7 milliards de dollars de revenus d'entreprise supplémentaires pour l'économie du Québec en 2023.

Sur le plan de l'innovation, le nombre de PME issues du repreneuriat effectuant des dépenses en recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE) a augmenté de 16,3 % entre 2015 et 2023 pour atteindre 500 entreprises, alors que le nombre de PME déclarant de telles dépenses au Québec reculait fortement (-23,3 %).

Pour l'ensemble des PME issues du repreneuriat au Québec, on constate qu'elles dépensaient en moyenne 13,2 % de plus que les entreprises conservant le même propriétaire-dirigeant au cours de la période 2015 à 2023. En 2023, elles dépensaient en moyenne 453 400 \$ en 2023, soit 43 400 \$ de plus que leurs homologues sans transfert. Par contre, si on exclut les PME qui sont transférées au conjoint — qui représentent

14,7 % de l'ensemble des transferts d'entreprise et uniquement 0,5 % des déclarants en RS&DE —, les PME issues d'un repreneuriat familial, managérial ou externe dépensaient en moyenne 15,0 % de plus que les entreprises conservant le même propriétaire-dirigeant au cours de la même période, soit 469 000 \$ ou 59 000 \$ de plus que leurs homologues sans transfert en 2023.

Figure 13. Transferts d'entreprise au Québec
Dépenses moyennes en recherche scientifique et développement expérimental (en \$ courants), 2015-2023



Source : Statistique Canada et Observatoire de Repreneuriat Québec (Août 2026).

Ce que ces données révèlent, c'est que les entreprises qui font l'objet d'un transfert sont, en moyenne, plus productives et plus innovantes que celles qui ne changent pas de propriétaire-dirigeant. En d'autres mots, ce ne sont pas les entreprises moribondes qui intéressent le plus les repreneurs au Québec. Depuis 2015, ce sont clairement les entreprises les plus productives et les plus innovantes qui intéressent les repreneurs.

Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec précaution. Faute de méthodes statistiques adaptées, la comparaison actuelle ne permet pas d'isoler l'effet induit d'un transfert d'entreprise de l'effet de sélection initial sur les deux indicateurs de performance des PME observées.

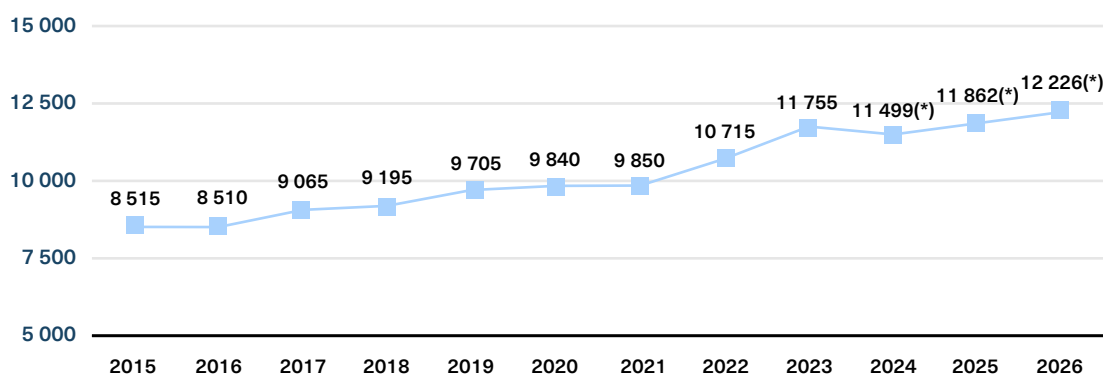


4. Prévisions volumétriques

La menace constante d'une chute anticipée des exportations ou d'une récession majeure pourrait soit augmenter les transferts d'entreprise grâce aux repreneurs à la recherche d'aubaines, ou réduire les transferts d'entreprise si les occasions de liquider les actifs de l'entreprise à fort prix en

dollars américains sont nombreuses. Comme chaque année, il est nécessaire de rappeler que ces prévisions doivent être interprétées avec précaution vu le faible nombre d'observations et les problèmes de spécification d'un modèle simple d'une tendance linéaire.

Figure 14. Transferts d'entreprise au Québec. Réels et prévisions, 2015-2026



Source : Observatoire de Repreneuriat Québec. Mars 2026. Notes : (*) Prévisions linéaires statistiquement significatives au seuil conventionnel de 5 % à partir des estimateurs de la variance de Newey-West.

Une analyse des données de 2015 à 2023 révèle une légère accélération des transferts d'entreprise à l'échelle provinciale depuis 2021, comparativement à la trajectoire linéaire observée entre 2015 et 2021. Les modèles anticipent toutefois une croissance plus modeste au Québec pour la période 2024-2026, s'établissant en moyenne à 3,1 % par année, contre 9,2 % de 2021 à 2023. Ce ralentissement relatif se traduirait néanmoins par la réalisation de près de 36 000 transferts au cours de la période de 2024 à 2026. En extrapolant cet horizon, le volume moyen atteindrait environ 12 600 transferts annuels au cours de la période triennale suivante. Portée par une croissance annuelle moyenne estimée à 2,9 %, la séquence de 2026 à 2028 totaliserait ainsi près de 38 000 transferts d'entreprises au Québec.

Ces projections s'inscrivent toutefois dans un contexte macroéconomique hautement incertain. L'éventail des issues possibles quant au prolongement de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) demeure particulièrement large. Pour le Québec, l'enjeu est considérable, et ce climat d'incertitude pèse directement sur les décisions stratégiques des dirigeants : poursuivre, céder ou liquider; acquérir, fusionner ou consolider. Pour de nombreuses PME québécoises tournées vers le marché américain, cette situation engendre une incertitude majeure

quant à leur environnement d'affaires. Si ces tensions commerciales devaient refroidir les ardeurs des repreneurs tout en exacerbant la volonté des propriétaires de vendre, la dynamique des transferts et des acquisitions en serait inévitablement affectée.

Malgré les aléas inhérents aux exercices de prévision, il est possible d'estimer le volume de transferts à court terme si la tendance se maintient. Selon l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (données des deux premiers trimestres de 2026), les intentions de vente ou de transfert pour 2026 pourraient atteindre environ 14 200 entreprises québécoises. Puisque les intentions d'acquisition et de fusion pour 2026 demeurent supérieures aux prévisions de transferts, il est raisonnable d'estimer que près de 12 200 transactions pourraient effectivement se concrétiser d'ici la fin de l'année 2026.

Afin de saisir l'ampleur des impacts de l'incertitude macroéconomique et politique sur ce marché au Québec, il sera crucial de surveiller attentivement l'évolution des intentions de transfert et des transactions réalisées. Or, ce suivi trimestriel prospectif sera compromis dès le troisième trimestre de 2026, à la suite de la décision de Statistique Canada de mettre fin à l'*Enquête canadienne sur la situation des entreprises*.

5. Discussion

Outre les statistiques et les faits saillants, que devrait-on retenir de cette troisième édition de l'Étude nationale? Elle soulève trois constats ou discussions qui sont à surveiller.

Premièrement, il semble clair que les besoins de financement pour la relève entrepreneuriale au Québec sont substantiels, ce qui pose des problèmes particulièrement aigus pour les jeunes repreneurs de 29 ans et moins.

Comme nous l'avons vu, l'entreprise moyenne visée par les repreneurs au Québec en 2023 emploie plus de 16 employés, possède des actifs de plus de 5,1 millions de dollars et dégage un bénéfice avant impôts de plus de 233 000 dollars. Considérant les sommes requises, on sera peu surpris de la faible proportion de repreneurs âgés de 29 ans et moins (4,5 %) et de la proportion croissante des repreneurs de 55 ans et plus, qui atteint 38,5 % au Québec en 2023, en hausse de 4,3 points de pourcentage depuis 2015.

Bien qu'on puisse se réjouir du second souffle qu'apporte le repreneuriat sénior à l'économie québécoise, peu d'études ont documenté ses effets sur la performance post-transfert des PME — une lacune que des recherches futures devront combler.

La valeur grandissante du capital incorporel dans ces PME ne facilite pas l'accès au financement pour les jeunes repreneurs, dont les garanties sont souvent insuffisantes au regard des exigences des prêteurs traditionnels. Bien qu'il y ait lieu de s'inquiéter du potentiel sous-exploité des jeunes repreneurs au Québec — notamment en ce qui concerne la transformation numérique et technologique des PME dans plusieurs secteurs industriels —, le développement de produits de financement mieux adaptés à leur réalité pourrait favoriser cette transformation par l'adoption et la diffusion de technologies de pointe, dont l'intelligence artificielle.

Deuxièmement, les données de cette troisième édition révèlent l'existence probable de frictions ou d'obstacles aux transferts d'entreprise qui affectent de façon disproportionnée les petites entreprises et certaines régions du Québec.

D'un côté, la croissance du taux de transfert d'entreprise depuis 2015 est nettement plus forte chez les entreprises de taille moyenne — +63 % chez les 50 à 99 employés et +71 % chez les 100 à 499 employés — que chez les entreprises de 1 à 4 employés (+14 %). Or, les micros et petites entreprises représentent encore près de 80 % de tous les transferts au Québec. Cette divergence pourrait indiquer que les mécanismes de soutien au repreneuriat — accompagnement, financement, fiscalité — sont plus accessibles aux entreprises ayant les ressources nécessaires pour y accéder.

De l'autre côté, plusieurs agglomérations ont vu leur taux de transfert reculer en 2023 malgré un contexte économique favorable. Ce recul localisé, combiné aux écarts persistants entre les régions métropolitaines et certaines régions ressources, soulève la question de l'adéquation entre l'offre de services de soutien au repreneuriat et les besoins des entrepreneurs dans ces territoires.

Le renforcement des écosystèmes repreneuriaux régionaux — en termes d'accompagnement, de mise en relation entre cédants et repreneurs, et d'accès au financement — demeure un enjeu structurel pour assurer la pérennité du patrimoine entrepreneurial dans l'ensemble des régions du Québec. Également, il ne faudrait pas négliger le soutien apporté au démarrage d'entreprise qui contribue ultimement à la revitalisation et à nourrir l'écosystème entrepreneurial en région de nouvelles cibles de croissance et d'innovation pour les repreneurs.

Troisièmement, le contexte macroéconomique et politique de 2026 soulève deux préoccupations qui méritent une attention particulière des acteurs de l'écosystème repreneurial.

D'une part, l'incertitude entourant la renégociation de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) crée un climat peu propice aux décisions d'investissement à long terme, dont font partie les transferts d'entreprise. Les données disponibles pour les deux premiers trimestres de 2026 indiquent déjà une augmentation des intentions de vente et de fermeture, combinée à un recul des intentions d'acquisition. Si cette tendance se confirme, elle pourrait entraîner une pression à la hausse sur le volume de transferts, tout en réduisant le nombre de repreneurs potentiels — un déséquilibre susceptible de nuire à la qualité des appariements entre cédants et repreneurs, et ultimement à la performance post-transfert des PME concernées.

D'autre part, la décision de Statistique Canada de mettre fin à l'*Enquête canadienne sur la situation des entreprises* à partir du troisième trimestre de 2026 prive les acteurs du développement économique d'un outil de surveillance trimestrielle irremplaçable. En l'absence de données régulières sur les intentions de vente, de transfert, d'acquisition et de fermeture, il sera difficile de détecter rapidement les signaux d'alerte et d'adapter les politiques et programmes de soutien en conséquence.

Cette lacune appelle à un effort concerté des gouvernements, des organismes de développement économique et des chercheurs pour développer des outils de substitution permettant de maintenir une veille rigoureuse sur le marché des transferts d'entreprise au Québec et au Canada.



6. Conclusion

Les défis qui guettent l'économie québécoise en 2026 sont pressants et nombreux. En plus de la volatilité de la politique commerciale américaine, le vieillissement de la population constitue un frein à la croissance économique et aux investissements publics et privés qui conditionnent la relève entrepreneuriale, le maintien des infrastructures et la pérennité de nos programmes sociaux.

Cette troisième édition de l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise confirme le rôle structurel fondamental des transferts d'entreprise pour assurer la relève des entreprises les plus productives et innovantes au Québec. Les résultats présentés dans cette édition montrent clairement que le repreneuriat ne cible pas les entreprises moribondes, mais bien les joyaux du patrimoine entrepreneurial québécois — des entreprises qui, en changeant de mains, continuent de créer de la richesse, de préserver des emplois et de contribuer à la vitalité économique de leurs communautés.

Dans la mesure où les politiques et programmes de développement économique poursuivent l'objectif d'accélérer la croissance de la productivité des entreprises — en stimulant les investissements, l'emploi d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, l'innovation et l'adoption de technologies de pointe comme l'intelligence artificielle et l'énergie verte —, le repreneuriat s'impose désormais comme une nouvelle clé du développement économique du Québec.

Comme nous le soulignons dans la dernière édition, une compréhension approfondie du fonctionnement d'un écosystème entrepreneurial rappelle toutefois que le soutien à la relève entrepreneuriale ne peut se résumer à un choix entre le repreneuriat et l'entrepreneuriat. La préservation de la vitalité du patrimoine entrepreneurial québécois nécessite non seulement la transformation et la croissance des PME établies, mais aussi la contribution des jeunes pousses entrepreneuriales qui, ultimement, sauront attirer l'intérêt des repreneurs.

Forts de cette compréhension renouvelée du rôle structurel du repreneuriat, les acteurs des écosystèmes entrepreneuriaux — aux niveaux fédéral, provincial, régional et local — ont désormais les outils pour concevoir des stratégies concertées et complémentaires qui feront du transfert d'entreprise un pilier durable de la prospérité québécoise.

Annexe méthodologique

Le principal objectif de cette étude est d'identifier l'occurrence de transfert d'entreprise au Québec. Un autre objectif, tout aussi important, est de broser un portrait suffisamment détaillé des tendances aux niveaux régional et industriel, tout en tenant compte des segments de taille des entreprises au Québec.

Définitions

Il n'existe toujours pas de définition officielle d'un transfert d'entreprise au niveau national ou international.

Le *Manual on Principal Indicators for Business and Trade Statistics, volume 1*, publié en 2024 par le *Committee of Experts on Business and Trade Statistics* des Nations unies, établit des définitions harmonisées associées à la démographie et à la dynamique des entreprises et de l'entrepreneuriat, mais n'en propose aucune pour les transferts de propriété d'entreprise.

Selon Deschamps (2021), un transfert d'entreprise correspond à un « transfert de la propriété et du leadership d'un ou plusieurs propriétaires-gestionnaires sortants à un ou plusieurs propriétaires-gestionnaires entrants » (accentuation ajoutée, traduction libre). Dans son rapport *Améliorer la productivité au Canada* de mars 2026, le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes utilise la définition suivante : un « transfert d'entreprise correspond au passage économique de la propriété, du contrôle et de l'autorité d'utilisation des actifs à de nouveaux propriétaires » (p. 21) et, en anglais, « a business transfer is the economic transfer of a company's property titles, control and authority over the use of assets to new owners » (p. 20).

Bien que ces définitions diffèrent de celle retenue dans cette étude, elles délimitent un cadre conceptuel général cohérent avec la définition opérationnelle qui y est utilisée.

Contrairement à une simple transaction touchant la vente et l'acquisition d'actifs d'une entreprise par une autre, l'identification d'un transfert d'entreprise nécessite l'observation de deux critères. Premièrement, la principale caractéristique d'un transfert d'entreprise, selon cette définition, est le transfert de la propriété du capital-action d'un propriétaire à un autre. Deuxièmement, ce transfert du capital-action doit également impliquer un transfert de leadership dans la gouvernance, la gestion ou la direction des opérations de l'entreprise.

Cette définition implique que le retrait de celle ou de celui qui cède la propriété de l'entreprise (le cédant) soit suffisamment important pour que celle ou celui qui en acquiert la propriété (le repreneur) acquiert également le leadership de l'entreprise. Ainsi, ce qui distingue le transfert d'entreprise d'autres changements apportés aux activités, à la propriété ou au leadership d'une entreprise est que le transfert du capital-action de l'entreprise doit être suffisamment important pour qu'on observe un changement à l'identité du *propriétaire-dirigeant primaire* de l'entreprise, un concept qui est précisé ci-dessous.

Évidemment, cette définition omet d'autres caractéristiques souvent associées à un transfert d'entreprise, tel qu'un changement de mission ou d'orientation stratégique. Elle néglige également plusieurs attributs secondaires associés à un transfert d'entreprise comme le lien de dépendance entre le cédant et le repreneur dans le cas d'un transfert familial ou intergénérationnel (qu'il soit progressif ou immédiat), le lien d'emploi entre le repreneur et l'entreprise dans le cas d'un transfert managérial, ou l'absence de tout lien entre le repreneur, le cédant et l'entreprise dans le cas d'un transfert externe (ou entrepreneurial).³ Puisque ces caractéristiques nécessitent la création de nouvelles bases de données longitudinales, il sera intéressant de les développer dans une prochaine édition de l'Étude.

³ À ces principaux types de transfert d'entreprise s'ajoutent les transferts mixtes (ou hybrides) qui combinent au moins deux types de nouveaux propriétaires-dirigeants d'entreprises (par ex., employé et externe ou familial et externe).

Une méthodologie fondée sur les données administratives des entreprises

En considération des objectifs, l'Étude nationale utilise des sources administratives de données afin de coupler les informations sur les propriétaires d'entreprise aux registres administratifs des entreprises pour mesurer l'occurrence des transferts au Québec, plutôt que de procéder par un instrument de sondage auprès de la population des entreprises.

Les données utilisées dans cette étude proviennent de *l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises* (EFC-E) de Statistique Canada.⁴ L'EFC-E est une infrastructure de diverses bases de données des entreprises canadiennes, de sources administratives ou d'enquêtes et des recensements qui sont couplées au Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada. Dans cette étude, les bases de données couplées avec le RE incluent les fichiers *Base de données T1 améliorée du propriétaire primaire* de l'entreprise (ou BDA), les fichiers du recensement de la population et la base de données longitudinales sur l'immigration.

Par souci de cohérence avec les enquêtes sur les intentions de transfert d'entreprise représentatives des PME productives au Québec, l'univers des entreprises de l'Étude nationale se conforme à celle de *l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* (EFCPME) qui offre des statistiques supplémentaires sur les intentions de vente et de transfert des PME au cours des cinq prochaines années. Par conséquent, les entreprises qui ne répondent pas aux critères suivants sont exclues de la population de cette étude :

- Entreprise avec 0 employé ou de 500 employés ou plus;
- Entreprise dont le chiffre d'affaires total est inférieur à 30 000 \$;
- Entreprises à but non lucratif;
- Entreprises des secteurs industriels exclus de l'EFCPME de 2020.⁵

Ces critères sont utilisés pour développer une base de données longitudinales des entreprises où on observe un changement de l'identité du propriétaire dirigeant primaire entre deux périodes consécutives à partir d'informations déclarées des parts de capital-action détenu par les actionnaires et de leurs titres ou fonctions dans l'entreprise.⁶

Par entreprise, on entend ici la plus petite combinaison d'unités juridiques correspondant à une unité organisationnelle de production de biens et de services, et bénéficiant d'un certain degré d'autonomie décisionnelle, notamment concernant l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise mène une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites. Une entreprise peut être constituée d'une seule entité juridique et mener une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites. L'unité statistique utilisée dans cette étude se distingue donc d'un établissement qui est parfois utilisé dans certaines enquêtes ou bases de données comme unité statistiques de l'entreprise pour mesurer la dynamique des entrées et des sorties d'entreprise.⁷



4 Pour plus d'informations, consultez la page de *l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises* (EFC-E) de Statistique Canada.

5 Les codes SCIAN des secteurs industriels exclus sont : 22, 52, 55, 61, 91, 5321, 5324, 6214, 6215, 6219, 6221, 6222, 6223, 6242, 814110.

6 Il est possible d'étendre la période de comparaison à plus d'une année dans les cas où un propriétaire n'est pas identifié au cours de la période précédente. Une analyse préliminaire suggère qu'une telle approche aurait un impact négligeable sur les taux de transferts d'entreprise de la population cible retenue.

7 Pour les définitions officielles des différentes unités statistiques des entreprises au Canada, voir <https://www.statcan.gc.ca/fr/concepts/unites>.

Identification d'un transfert d'entreprise

Pour identifier un changement dans la propriété d'une entreprise, un numéro d'identification unique du *propriétaire primaire* d'une entreprise doit être couplé à celui d'une entreprise active puis comparé entre deux périodes consécutives.

L'identification du propriétaire primaire de l'entreprise est basée sur le numéro d'assurance sociale (NAS) du propriétaire ou du dirigeant principal de l'entreprise à partir de critères établis par Statistique Canada. Ces critères se traduisent techniquement par une procédure lexicographique identifiant l'individu détenant le pourcentage le plus élevé du capital-action détenu par chaque propriétaire, et d'autres critères associés au contrôle et à l'autorité de l'individu dans l'entreprise, dont son titre et ses fonctions, en cas d'égalité.⁸

L'approche opérationnelle classe d'abord le propriétaire ou dirigeant principal à l'aide du fichier complet du recensement BDA des propriétaires, puis filtre les observations qui ne répondent pas aux critères d'emploi, de revenu, de SCIAN et d'organisme sans but lucratif de la population cible des petites et moyennes entreprises. Avec cette approche, il est impératif de catégoriser les changements de propriétaire à l'aide du fichier complet du recensement BDA des propriétaires primaire avant de filtrer toute observation, car la catégorisation nécessite des informations de l'entreprise à la période précédente.

Puisque la base de données BDA des propriétaires couplé à l'EFC-E est un fichier en développement continu, Statistique Canada apporte régulièrement des révisions méthodologiques à ce fichier dans l'objectif d'affiner l'identification et la sélection du propriétaire principal au sein des entreprises comptant plusieurs propriétaires potentiels, particulièrement pour les structures de plus grande taille ou plus complexes.

Trois révisions majeures ont eu un impact important sur les tabulations de 2015–2023 (3^e édition) par rapport à celles de la 2^e édition.

D'abord, la variable de départage des revenus a été modifiée en cas d'égalité entre plusieurs propriétaires primaires potentiels. La méthodologie utilise désormais le revenu imposable au lieu du revenu total. Ensuite, la hiérarchie des critères de sélection a été revue. Les renseignements relatifs à l'emploi sont dorénavant priorisés avant la part de détention du capital, ce qui permet de mieux cibler les propriétaires activement engagés dans les opérations au sein des entreprises plus complexes. De plus, la variable de genre du propriétaire intègre maintenant la catégorie « X » aux côtés de « F » et « M » afin de valoriser les dossiers complets. Enfin, de nouvelles variables font leur entrée dans l'algorithme : les revenus d'intérêts et autres revenus de placement, ainsi qu'une variable de récurrence, qui accorde la priorité aux individus présents sous de multiples numéros d'entreprise rattachés à une même entité statistique.

La construction de la base de données commence donc par catégoriser les changements de propriétaire ou de dirigeant principal canadien dans le fichier BDA des propriétaires en utilisant les variables du recensement et de la base de données longitudinales sur l'immigration. Puis, pour catégoriser les différents types de changements de la propriété d'entreprise d'une période donnée, les renseignements sur le propriétaire ou dirigeant principal de la période de référence précédente sont nécessaires⁹ et tient compte des critères d'inclusion des deux périodes contiguës.¹⁰

Une entreprise peut être absente du fichier BDA au cours d'une année donnée pour diverses raisons, entre autres parce qu'un propriétaire ou un gestionnaire canadien principal n'a pas pu être identifié, ou qu'un propriétaire ou un gestionnaire n'a pas de NAS valide ou que l'entreprise est inactive.

8 Des modifications importantes ont été apportées à la méthodologie de cette troisième édition. En conséquence, la comparaison directe des décomptes et des taux de transfert d'entreprise avec les éditions précédentes de l'Étude nationale n'est pas recommandée. Il importe toutefois de souligner que, puisque l'ensemble des données de la période 2015-2023 ont été révisées de façon cohérente, ces modifications n'affectent pas l'interprétation des tendances documentées dans les éditions précédentes — elles influencent surtout les niveaux. La prochaine section présente une analyse détaillée des effets de ces modifications méthodologiques.

9 Puisque l'année initiale des données utilisées dans cette étude est 2014, les changements de propriétaire ou dirigeant principal ne peuvent être catégorisés pour cette année spécifique.

10 Le filtrage des données avant la catégorisation mène à des classifications incorrectes de « nouvelle propriété principale » ou de « propriété principale manquante » lorsque les observations pour la période de référence précédente ou actuelle sont supprimées. Cette approche plus sélective d'un point de vue de la population cible de PME correspond à la version II de la première édition de l'étude nationale (voir le Tableau 3, p. 45 de la première édition de l'étude nationale). Bien que cette approche influence le dénombrement des transferts d'entreprise, elle a un effet négligeable sur les taux de transferts d'entreprise au Québec. Pour plus de détails incluant une discussion des limites de l'approche méthodologique, le lecteur peut consulter l'annexe méthodologique à partir de la page 37 de la première édition de l'Étude nationale.

Si un propriétaire primaire n'a pas été identifié à la fois au cours de l'année de référence en cours et de l'année de référence précédente, le changement de propriétaire-dirigeant primaire est indéterminé et l'observation est exclue de l'étude.

Cette méthodologie identifie quatre catégories de changements de propriétaire-dirigeant primaire d'une entreprise entre deux périodes de référence :

→ **Changement de propriétaire-dirigeant primaire** : Le NAS du propriétaire-dirigeant primaire au cours de l'année de référence en cours diffère du NAS du propriétaire-dirigeant primaire de l'année de référence précédente. Cette catégorie repose sur un transfert d'entreprise selon la définition d'un tel transfert, car elle nécessite l'observation d'un changement suffisamment important concernant l'individu qui détient la part la plus élevée du capital-action de l'entreprise ainsi que du titre ou de la fonction de cet individu dans l'entreprise en cas d'égalité.

→ **Même propriétaire-dirigeant primaire** : Le NAS du propriétaire-dirigeant primaire au cours de l'année de référence en cours correspond au NAS du propriétaire-dirigeant primaire de l'année de référence précédente, peu importe les changements dans la part du capital-action du propriétaire-dirigeant primaire. Selon cette approche, cette entreprise active est considérée comme conservant le même propriétaire-dirigeant primaire même si ce dernier est minoritaire ou si sa part de capital-action a changé.

→ **Nouveau propriétaire-dirigeant primaire** : Un propriétaire-dirigeant primaire a été identifié au cours de l'année de référence en cours, mais un propriétaire-dirigeant primaire n'a pas pu l'être au cours de l'année de référence précédente parce qu'il manquait dans le fichier du recensement BDA des propriétaires. Cette catégorie comprend à la fois les occurrences de création de nouvelles entreprises (entreprises ayant un nouveau numéro d'entreprise) ou les entreprises existantes qui répondent aux critères de la population cible pendant la période de référence.

→ **Propriétaire-dirigeant primaire manquant** : Un propriétaire-dirigeant primaire n'a pas été identifié au cours de l'année de référence en cours parce qu'il est absent du fichier BDA, mais un propriétaire ou un gestionnaire primaire, lui, a été identifié au cours de l'année de référence précédente.

Dans les années où une entreprise est classée comme ayant un propriétaire-dirigeant primaire manquant, les données sont imputées à l'aide de la valeur de l'année précédente. Les caractéristiques sociodémographiques du propriétaire-dirigeant primaire (âge, sexe et statut d'immigrant) sont imputées chaque année à partir du NAS du propriétaire-dirigeant primaire. Puisque le NAS du propriétaire-dirigeant primaire ou de son conjoint est fourni dans le fichier BDA, un changement de propriétaire-dirigeant primaire vers le conjoint déclaré est validé si le NAS du propriétaire-dirigeant primaire dans l'année de référence en cours correspond au NAS du conjoint de l'année de référence précédente.

Les révisions apportées au fichier DBA des propriétaires en 2023 ont influencé le décompte et le taux de transferts d'entreprise rapportés dans les éditions précédentes pour la période 2014 à 2022. Dans la 2^e édition, on dénombrait 9 365 transferts d'entreprise au Québec alors qu'on en dénombre maintenant 10 715 (+ 14,4 %). Les révisions influencent principalement le taux de transferts d'entreprise qui était de 4,8 % en 2022 dans la deuxième édition alors qu'il est maintenant de 5,5 % dans cette édition. Pour l'ensemble de la période 2014-2022, on constate une augmentation de 1 349 du nombre de transferts d'entreprise en moyenne chaque année, soit 16,7 % par rapport à la 2^e édition, et de + 0,73 point de pourcentage en moyenne du taux annuel de transferts d'entreprise au Québec.

Bien que la mise à jour apportée à la méthodologie appliquée à l'EFC-E ait eu un effet positif sur le nombre et les taux de transfert d'entreprise observés, l'effet sur la tendance observée est légèrement négatif. Dans la 2^e édition, on observait une augmentation de 27,2 % du nombre et de 14,2 % du taux de transferts d'entreprise au Québec entre 2014 et 2022. Dans cette édition, la croissance observée pour cette période est de 25,8 % et de 12,7 %, respectivement.

Une analyse descriptive

Selon la base de données des indicateurs de l'entrepreneuriat de Statistique Canada de novembre 2025, on dénombre au Québec 237 990 entreprises actives avec un employé ou plus en 2023, en excluant les entreprises de l'administration publique (secteur SCIAN 91). En 2026, l'Environnement de fichiers couplables – Entreprises (EFC-E) couvre l'ensemble des entreprises au Canada figurant aux registres des entreprises de 2014 à 2023. Après avoir catégorisé les changements de propriétés et appliqué les critères de filtrage décrits ci-dessus, la population retenue est composée de 202 030 entreprises au Québec, soit 84,9 % de l'univers des entreprises actives avec un employé ou plus au Québec en 2023 (excluant le secteur SCIAN 91). Au total, la base de données contient 1 886 015 observations d'entreprises au Québec au cours de la période 2014-2023, ce qui correspond à plus de 188 000 PME en moyenne chaque année. De ce nombre, près de 1 665 000 observations disposent d'un propriétaire-dirigeant primaire identifié pour l'année courante et l'année précédente. Le taux de couverture du couplage propriétaire-entreprise excède 97 % chaque année.

Au Québec, près de 1 600 000 PME n'avaient pas changé de propriétaire-dirigeant primaire au cours de la période 2015-2023, alors que 87 150 entreprises l'avaient fait. Puisque la population des entreprises varie d'une année à l'autre — sous l'effet de la conjoncture économique, de la dynamique schumpétérienne et des aléas des opportunités entrepreneuriales —, une analyse des taux de transfert d'entreprise offre une meilleure compréhension de l'étendue des activités entrepreneuriales dans une région, une industrie ou un segment de taille d'entreprise. Pour cette raison, l'analyse des tendances du repreneuriat met l'accent sur les taux de transfert d'entreprise depuis la deuxième édition, en complément des statistiques sur le nombre de transferts lorsque la question du volume semble pertinente.

Par exemple, pour l'ensemble de la période 2015-2023, le taux de transfert d'entreprise au Québec est de 5,2 %, ce qui représente le transfert de 87 150 PME au cours de cette période. Ce taux est inférieur de 1,2 point de pourcentage à celui observé pour l'ensemble du Canada, où l'on dénombre plus de 510 895 transferts d'entreprise au cours de la même période. Ainsi, le Québec représente 17,1 % de tous les transferts de PME réalisés au Canada entre 2015 et 2023.

En 2023, le taux de transfert d'entreprises actives avec employés au Québec était de 6,0 %, alors que le taux de naissances de nouvelles entreprises actives avec employés — excluant le secteur de l'administration publique — était de 5,6 %. Cette comparaison pourrait laisser croire que les transferts d'entreprise sont désormais plus fréquents que les créations d'entreprise au Québec. Il importe toutefois de rappeler que les comparaisons entre les taux agrégés de naissances et de transferts sont problématiques pour deux raisons.

Premièrement, les exclusions propres à la méthodologie et le couplage des bases de données réduisent significativement la population d'entreprises retenue par rapport à l'univers de référence de Statistique Canada : la population d'entreprises actives avec employés est réduite de 49 490 entreprises (-19,7 %), et celle disposant d'un propriétaire-dirigeant primaire identifié de 4 970 entreprises supplémentaires (-21,7 % au total). Ainsi, sur l'ensemble des 251 520 entreprises actives de toutes tailles au Québec en 2023, on dénombre 14 020 naissances d'entreprises, soit 2 265 de plus que les 11 755 transferts identifiés cette même année — ces derniers étant mesurés à partir des 197 060 PME actives avec employés disposant d'un propriétaire-dirigeant primaire, qui représentent 78,3 % de l'univers total des entreprises actives avec employés au Québec en 2023, excluant le secteur de l'administration publique.

Deuxièmement, les transferts d'entreprise touchent généralement des entreprises de taille et de maturité plus élevées que les entreprises naissantes. En excluant le secteur de l'administration publique (SCIAN 91), 39,9 % des entreprises actives au Québec comptaient 5 employés ou plus en 2023, et 60,1 % (soit 151 130 entreprises) de 1 à 4 employés. Seulement 17,3 % des naissances d'entreprises au Québec concernent des entreprises actives de 5 employés ou plus, alors que plus de 56 % des transferts portent sur des entreprises de cette taille. Chez les entreprises de 1 à 4 employés, le taux de transfert est de 4,1 % en 2023 et le taux de naissance de 5,6 %. Pour les entreprises de 5 employés ou plus, ces proportions s'inversent nettement : le taux de transfert atteint 9,2 % et le taux de naissance n'est que de 2,4 %. Une chose est donc claire : chez les entreprises de 5 employés et plus, les transferts sont nettement plus nombreux que les naissances au Québec, avec 6 605 transferts en 2023 contre 2 430 naissances.

Révisions et comparabilité entre éditions

En dépit de ses avantages, les données administratives comportent leurs propres limites. Par exemple, les mises à jour incorporent toutes les révisions apportées aux entrées des différents fichiers utilisés de l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises (EFC-E), et en particulier de celles portant sur les entrées du RE et de BDA. Comme mentionné ci-dessus, les révisions apportées au fichier BDA des propriétaires sont importantes dans la troisième édition de l'Étude et influencent favorablement le décompte et le taux rapportés dans la 2^e édition des transferts d'entreprise pour la période 2014 à 2022.

Dans la 2^e édition, on dénombrait 9 365 transferts d'entreprise au Québec alors qu'on en dénombre maintenant 10 715 (+ 14,4 %). Ces révisions ont également influencé le taux de transferts d'entreprise qui était de 4,8 % en 2022 dans la deuxième édition alors qu'il est maintenant de 5,5 %. Pour l'ensemble de la période 2014-2022, on constate une augmentation de 1 349 du nombre de transferts d'entreprise en moyenne chaque année, soit 16,7 % par rapport à la 2^e édition, et de + 0,73 point de pourcentage en moyenne du taux annuel de transferts d'entreprise au Québec. Il n'en demeure pas moins que l'effet sur la croissance observée entre 2014 et 2022 est légèrement négative. Dans la 2^e édition, on observait une augmentation de 27,2 % du nombre et de 14,2 % du taux de transferts d'entreprise au Québec. Dans cette troisième édition, la croissance observée pour cette période est de 25,8 % et de 12,7 %, respectivement.

Cette augmentation s'est principalement faite au détriment du décompte et du taux de la catégorie des entreprises qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire au courant de la période 2015-2022. Les révisions apportées en 2025 à la méthodologie décompte en moyenne 1 154 entreprises de moins qui conservent le même propriétaire-dirigeant primaire annuellement, ce qui représente plus de 85 % de l'augmentation du nombre de transferts d'entreprise observée.

Références

Chambre des communes du Canada. (2026). Améliorer la productivité au Canada (Rapport du Comité permanent de l'industrie et de la technologie, 45^e législature, 1^{re} session). <https://www.noscommunes.ca/documentviewer/fr/45-1/INDU/rapport-1>

Deschamps, B. (2021). Business transfer : Historical perspectives, definitions and the transfer process. In Deschamps, B., Missonier, A., Thévenard-Puthod, C., Robic, P., and Barbelivien, D., editors, *Business Transfers, Family Firms and Entrepreneurship*, number 20 in *Routledge studies in entrepreneurship and small business*, chapter 1, pages 7–21. Routledge, New York, NY, 1st edition.

Duhamel, M. (2025). Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprise au Québec, 2015-2022 : le rapport détaillé (2^e éd.). Observatoire du repreneuriat et du transfert d'entreprise du Québec (ORTEQ), Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ).

Nations Unies. (2024). *Manual on Principal Indicators for Business and Trade Statistics: Volume 1 (Statistical Papers, Series M)*. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique. <https://unstats.un.org>

Statistique Canada. (2026a). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2026. Le Quotidien. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/260227/dq260227c-fra.htm>

Statistique Canada. (2026b). Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2026. Le Quotidien. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/260527/dq260527a-fra.htm>

Statistique Canada. (2025). Base de données des indicateurs de l'entrepreneuriat (No d'enregistrement 5157). Gouvernement du Canada. <https://www.statcan.gc.ca>

À propos de l'auteur

Marc Duhamel est professeur agrégé au Département de finance et d'économie à l'École de gestion de l'Université du Québec à Trois-Rivières et chercheur à l'Institut de recherche sur les PME depuis 2014. Il est également professeur associé à l'Université de Moncton et à l'Université de Windsor, cochercheur de la Chaire-Réseau de recherche sur la jeunesse du Québec et membre de l'équipe canadienne du consortium international du Global Entrepreneurship Monitor. Il siège au Conseil de gouvernance du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales du Réseau canadien des centres de données de recherche.

Titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de la Colombie-Britannique, ses intérêts pour l'organisation industrielle et l'économie publique l'ont amené à s'intéresser aux transferts d'entreprises et à la relève entrepreneuriale après une carrière de quinze ans dans la fonction publique fédérale consacrée à diriger des recherches appliquées à la concurrence et à l'innovation des entreprises.

Depuis 2023, Marc est également directeur scientifique de l'Observatoire de Repreneuriat Québec, dont la mission est de mesurer l'importance des transferts d'entreprise au Québec, d'en analyser les causes et les retombées afin d'informer les acteurs de développement économique, les décideurs et les chercheurs et analystes des tendances du marché. En plus d'articles scientifiques et de nombreuses communications sur les sujets du repreneuriat et de l'entrepreneuriat, il est le principal auteur d'études réalisées pour Repreneuriat Québec par l'Institut de recherche sur les PME de l'UQTR.

Ses recherches ont contribué matériellement à réformer le soutien des politiques publiques au repreneuriat tant au Québec qu'au Canada. En plus des modifications législatives apportées à l'article 84.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui rendent admissibles les véritables transferts familiaux d'entreprise à l'exonération des gains en capital et des initiatives inscrites au *Plan PME 2025-2028* du Gouvernement du Québec, ses recherches ont mené à une recommandation concrète du Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes en mars 2026 « [q]ue le gouvernement du Canada offre davantage de soutien au développement de la relève entrepreneuriale en mettant en place des initiatives visant spécifiquement le repreneuriat et la transmission d'entreprises » dans un rapport intitulé « *Améliorer la productivité au Canada* ».



Marc Duhamel



Remerciements

L'auteur remercie Alexandre Ollive et Richard Quinn pour la collaboration soutenue et de précieux encouragements depuis le début de ce projet. L'auteur exprime toute sa gratitude envers Repreneuriat Québec, et en particulier Guillaume Beaudin, Frédérick Beaumier, Simon Charbonneau et Christelle Prince, ainsi que Desjardins Entreprise, et en particulier Jean-Yves Bourgeois, du soutien financier qui permet le développement d'une base de données administratives probantes sur le repreneuriat et les transferts d'entreprise au Québec. Il remercie également Shannon Jarvis, Sylvain Ouellet et Julio M. Rosa de Statistique Canada pour leurs contributions et dévouement à ce projet. Finalement, il remercie les nombreux intervenants et collègues universitaires qui partagent généreusement leurs observations, suggestions et commentaires.

Partenaires

Cette étude est réalisée grâce au soutien continu des membres fondateurs de l'Observatoire de Repreneuriat Québec.



Collaborateurs

Cette étude a bénéficié de la collaboration des organisations suivantes :



Statistique
Canada



INSTITUT DE
RECHERCHE
sur les
PME



Université du Québec
à Trois-Rivières

DAVIES

éclaté

